

GRESEA Echos N°53
Trimestriel: Janvier-Février-Mars 2008
Couverture: Guy Ekondo

Réalisé avec le soutien du service de l'Éducation permanente de la Communauté Française

Editeur responsable:
Erik Rydberg, c/o GRESEA

Comité de rédaction:
Brahim Lahouel, Bruno Bauraind, Marc François, Erik Rydberg, Nicolas Gérard, Xavier Dupret, Sacha Michaux.

Numéro coordonné par Bruno Bauraind.

Responsable publication et mise en page:
Nathalie Van Verre

Abonnements:
8 euros/4 numéros
2 euros/numéro
CB: 001-1232188-73

GRESEA asbl
Groupe de Recherche pour une stratégie économique alternative

Rue Royale 11, B-1000 Bruxelles
Tél. + 32 (0)2 219 70 76
Fax + 32 (0)2 219 64 86
Email: gresea@skynet.be
Site: www.gresea.be

Edito	1
Thème 1 Travail et salaire décents	
Introduction	2
Le secteur du nettoyage : ouvrières dans la jungle de la déréglementation sociale Bruno Bauraind	2
Sous-traitance et Inspection du travail: les chaînons manquants ... Bruno Bauraind	5
Harmoniser le salaire minimum, c'est le généraliser? Erik Rydberg	7
Enjeu	9
Thème 2 Energie et agrocarburants	
Introduction	10
Agrocarburants et développement: c'est la bulle ... Bruno Bauraind	10
Enjeu	13
Thème 3 La controverse de la décroissance	
Introduction	14
<i>Décroissance: apocalypse now? petit détour par les faits</i> Xavier Dupret	14
<i>Croissance et bonheur, ça marche ensemble?</i> Erik Rydberg	21
Enjeu	23
A lire	24

L'autre économie

Ce numéro reproduit quelques textes représentatifs de nos travaux en 2007.

Pour partie, c'est une manière de leur donner un second souffle. Ce sont des analyses d'éducation populaire sur des thèmes d'actualité qui ont fait l'objet de discussions et de débats, certes, mais ils sont restés pour ainsi dire inédits, ils n'ont connu qu'une diffusion limitée.

Ils ont connu une première diffusion oralement, d'abord, lors de forums réunissant des citoyens critiques. Cela reste en "petit comité", circonscrit dans le temps et dans l'espace. Et puis il y a eu un deuxième tour, sous forme électronique sur le site du Gresea.

Là, naturellement, ils n'ont qu'une existence crépusculaire, celle des écrans individuels qui donnent parfois l'illusion d'un "village global", une phosphorescence, une communauté du chacun pour soi. C'est comme ces rues vides qui s'illuminent en soirée de fenêtres d'où n'échappe aucun signe de vie sinon, silencieuse, l'irréelle lumière bleutée de téléviseurs.

Sur papier, c'est mieux. On peut relire, on peut annoter, on peut faire lecture à voix haute, critiquer entre amis et collègues. Là, donc, c'est sur papier.

Reproduire ces textes répond, cependant, à une deuxième visée.

C'est l'occasion de marquer un temps d'arrêt. Utiliser l'occasion pour resituer le Gresea, ses positions. Sa position, pour faire court, c'est l'autre économie.

C'est l'idée, le projet, depuis sa création, qu'une autre économie est possible.

Que l'économie, telle qu'on la connaît, anti-ouvrière, anti-émancipatoire et antidémocratique, est une économie historiquement déterminée. Elle est survenue à un moment donné et elle disparaîtra à un autre moment donné, comme tout le reste.

En ce sens, cette position s'inscrit dans la grande tradition de gauche qui va des premiers pionniers qui ont "renversé Hegel", l'ont mis à l'endroit, jusqu'à ceux qui, aujourd'hui, malgré l'omniprésent étouffoir de la pensée unique mis en place par les appareils idéologiques, continuent à résister pour "retordre le bâton" dans le bon sens, celui de la lucidité, ce sont des gens comme Slavoj Žižek, Samir Amin, Alain Badiou ou David Harvey, mais aussi tous les "anonymes" du progrès social, délégués et militants syndicaux qui, jour après jour, aux côtés de citoyens critiques, produisent une nécessaire contre-information, une indispensable contre-analyse.

L'autre économie parce que, à gauche et à l'inverse de toutes les séductions idéalistes, c'est l'économie qui détermine en dernière instance.

L'autre économie, pour le Gresea, cela a été la création de la collection du même nom créée l'an dernier aux Editions Couleur livres avec – "Capital contre travail" – un premier titre sur l'offensive mondiale sur les salaires et, cette année, "Histoire inédite de l'économie belge, de 1945 à nos jours", un ouvrage collectif produit sous la direction de Reginald Savage qui prend le contre-pied des poncifs et propagandes dominants nés dans le sillage du "compromis social", qu'on sait aujourd'hui menacé de toutes parts, "flexicurité" oblige...

L'autre économie, pour le Gresea, c'est aussi l'Observatoire des entreprises, lancé en 2005, un répertoire en ligne, critique – www.gresea.be – des pratiques affairistes du monde des affaires, une contre-pédagogie autour du quotidien des travailleurs, parce que l'économie, ce doit être l'affaire de tous, pas un "no man's land" réservé aux seuls experts élitistes.

Et l'autre économie, ce sont les textes d'éducation populaire reproduits ici. Trois thèmes sont abordés, mis en discussion.

Primo, la question salariale et le travail "décent" (lire: correct) dans un contexte de mise en concurrence mondiale des travailleuses et des travailleurs..

Secundo, l'échange nord-sud gagnant-perdant autour des agrocarburants.

Et, tertio, la controverse autour de la croissance et du Produit Intérieur Brut, auxquels on voudrait désormais opposer des critères subjectifs de qualité de vie (une économie sentimentaledu bonheur), annonceurs d'un happy end qui n'est pas sans rappeler les "sixties" (marre de la "société de consommation").

Donnons à cette autre économie, pour conclure, un fil conducteur. Elle ne comporte pas de recettes, pas de solutions miracles, pas de slogans faits pour plaire.

L'heure n'est pas aux alternatives clés sur porte mais à la critique et à la déconstruction des mirages que plus d'un siècle de doctrine libérale a implanté dans nos crânes. A cette standardisation de la pensée, le cinéaste britannique Peter Watkins vient de donner un joli nom, il appelle cela la "monoforme".

Cela ne se balaie pas d'un revers de la main. Cela suppose un travail patient sur les concepts imposés par les blocs sociaux dominants. Tirer des lignes de démarcation, prendre des positions théoriques et avancer d'autres concepts, ceux d'une autre économie. Il faut commencer par là.

Erik Rydberg

Le secteur jungle

En guise d'introduction

L'alteréconomie du mouvement ouvrier: reconquête?

Bruno Bauraind, février 2008

"Le travail tue plus que la guerre". La petite phrase est du directeur général de l'OIT, Juan Somavia. Elle résume à elle seule la campagne internationale menée par les syndicats et les ONG de développement sur le thème du Travail Décent. En effet, en causant la mort de quatre personnes chaque minute, les accidents et les maladies dus à de mauvaises conditions de travail font plus de victimes que les conflits armés.

Le Travail Décent, un enjeu global. Tout d'abord parce qu'un emploi et un salaire décents (on dirait plutôt, en bon français, un travail et un salaire corrects) sont, sans doute, les moyens les plus rationnels pour atteindre le 1^{er} des objectifs que les Nations unies se sont fixés pour ce millénaire : "réduire de moitié l'extrême pauvreté dans le monde d'ici à 2015". Ensuite, comme souvent lors des campagnes internationales portant sur des enjeux sociaux, le thème du Travail Décent se retrouve quelque peu "enfermé" par une approche dichotomique où le Nord constituerait le bon élève et, le Sud, le cancre à diaboliser et, pourquoi pas, à "civiliser", comme dans le bon vieux temps... Au vu de la rudesse des conditions de travail qui prévalent dans les usines ou les ateliers de certains pays du Tiers-monde, cela s'explique, naturellement.

Au Sud, on travaille trop souvent pour un salaire de misère dans des conditions inhumaines. Les journées de travail sont très (trop) longues et les libertés syndicales, telles que nous les concevons ici, n'existent parfois pas.

Et au Nord ? L'approche du Travail Décent par le Gresea ne se limite pas au volet Sud. En effet, la division in-

ternationale du travail, conséquence du processus de mondialisation économique, engendre une mise en concurrence de systèmes économiques et sociaux nationaux arrivés à différents stades de développement. C'est un gigantesque nivellement par le bas. Le plus bas salaire devient la norme et le droit du travail, l'ennemi à abattre. L'Union européenne appelle cela "la modernisation du droit du travail pour relever les défis du 21^{ème} siècle". Qu'en de jolis termes...

C'est pourquoi le Gresea vous propose, dans ce numéro, de mieux cerner, en pratique, les enjeux de ce thème de campagne (en cours de construction à l'intérieur d'un mouvement associant en Belgique les deux syndicats et la plupart des ONG) qu'est le Travail Décent. En commençant par un constat : en Belgique, les travailleurs de certains secteurs d'activité de sous-traitance, comme celui du nettoyage, souffrent de la trop grande liberté laissée aux entreprises. On continuera avec des propositions pour remédier à cette exploitation du travail au travers d'une analyse de l'Inspection du travail. Enfin, pour terminer sur ce thème, nous poserons la question du salaire minimum: en serait-ce le "juste" prix ?

En Belgique, le secteur du nettoyage (et ses travailleurs, en majorité des ouvrières) est particulièrement touché par les pires formes de réduction des coûts de production par le biais de la sous-traitance. Bel – et sinistre – exemple de marchandisation du travail. Analyse avec esquisse des résistances.

"Un salaire décent pour un travail décent". Le thème de la campagne internationale portée notamment par la Confédération Syndicale Internationale (CSI) porte, en particulier, sur les normes du travail du Bureau International du Travail (BIT) et ses applications.

Il s'agit d'attirer l'attention du grand public sur les différentes atteintes au travail au Sud et au Nord. Dans ce cadre, le recours à la sous-traitance doit poser question, de même que le processus de déréglementation sociale en œuvre dans plusieurs secteurs d'activités.

Parler de sous-traitance nécessite toutefois de s'arrêter un moment sur les différentes acceptions du concept.

Sur un plan purement technique, la sous-traitance consiste pour une entreprise prestataire de services à travailler avec son personnel pour le compte d'une autre entreprise, le maître d'œuvre ou l'entreprise utilisatrice.

Dans la pratique, cette externalisation de pans entiers de l'activité d'une entreprise se décline sous deux dimensions géographiques.

Elle a, d'une part, une dimension internationale. En effet, lorsqu'on pense sous-traitance, le débat se fixe très souvent sur les grandes multinationales du textile ou de l'automobile qui délocalisent une part de leurs filières de production vers des petites sociétés dans les pays à bas salaires avec tout ce que ce processus peut comporter en matière d'exploitation du travail.

Mais il existe aussi, florissante, une sous-traitance à dimension nationale ou locale. Dans certains secteurs d'activité, en effet, le recours à des entreprises sous-traitantes de pays du Sud n'a pas de sens. Il est difficilement imaginable

du nettoyage: ouvrières dans la de la déréglementation sociale

Bruno Bauraind - Décembre 2007 – Version actualisée de janvier 2008

par exemple pour une entreprise multinationale de délocaliser en Chine le nettoyage et l'entretien de ses usines situées en Belgique !

Ainsi, dans des secteurs tels que le nettoyage ou le gardiennage, les entreprises recourent soit à la sous-traitance locale, soit au détachement de travailleurs étrangers afin de bénéficier des avantages de la délocalisation sans se déplacer¹.

Les entreprises multinationales se révèlent donc être les vecteurs dominants de la transformation de l'organisation du travail que ce soit au plan international ou national. Elles utilisent la sous-traitance et les délocalisations pour optimiser leurs plus-values et échapper aux contraintes des normes sociales les plus lourdes².

En Belgique, le secteur du nettoyage est malheureusement considéré comme un "mouton noir" en matière de conditions de travail (rémunération, sécurité de l'emploi, durée du travail, flexibilité du travail...). Quelles sont les causes de cette déréglementation sociale ? Peut-on réglementer ? Qui peut réglementer ? Essai de réponse.

Femme d'ouvrage : sous et mal traitée

En Belgique, le secteur du nettoyage compte près de 50.000 travailleurs, main d'œuvre surtout féminine, répartie dans quelque 1.200 sociétés³. En termes d'emploi, le secteur du nettoyage constitue le 2ème sous-secteur, après les agences intérim, au sein de la catégorie "services fournis aux entreprises"⁴.

L'industrie belge du nettoyage a connu un développement important ces dernières décennies. En cause, le recours accru des entreprises privées et publiques aux services de sociétés sous-traitantes pour effectuer l'entretien et le nettoyage de leurs locaux plutôt qu'à leur propre service d'entretien.

Le taux de pénétration de ces sociétés sur le marché du nettoyage - la part du marché détenue par des sociétés sous-

traitantes par rapport au marché global - était déjà de 59% en 2002⁵.

Rien qu'en 2007, plusieurs mouvements sociaux ont émaillé les relations entre les travailleurs et les entreprises sous-traitantes dans le secteur du nettoyage.

Ainsi, la société Pendus Service de Zellik a reconnu employer des travailleurs au noir dans son contrat avec la Commission européenne.

En septembre 2007, des travailleuses de l'entreprise Melon ont débrayé pour attirer l'attention sur leurs salaires indécents.

Le mois suivant, en octobre, ce sont des salariées de General Office Maintenance (GOM) qui ont multiplié les piquets de grève devant l'usine Arcelor - Sidmar à Gand pour contester la réduction de leurs prestations, conséquence directe de la diminution du budget "entretien" du géant métallurgiste⁶.

Enfin, en novembre, les organisations syndicales CSC et FGTB ont dénoncé la politique du laisser-faire de l'Etat belge face aux pratiques quasi mafieuses de certaines sociétés de nettoyage, Uccar Clean et Clarissa en l'occurrence, actives dans les grands hôtels de la capitale⁷.

Non-respect des barèmes salariaux, indécences des conditions de travail, la sous-traitance dans le secteur du nettoyage serait à l'origine d'un processus de déréglementation sociale menant parfois à un système quasi mafieux dont les premières victimes sont les travailleuses, souvent peu qualifiées et issues de l'immigration, des proies faciles.

Cette déréglementation ne tient pas, cependant, à la nature même de la sous-traitance mais aux rapports qu'entretiennent les trois acteurs de cette relation : "l'entreprise cliente ou utilisatrice" qui utilise la main d'œuvre, "la société de nettoyage" qui preste un service pour le compte de la première et enfin l'Etat censé réglementer cette relation.

Au centre du triangle? Les travailleuses

qui, trop souvent, ignorent à qui s'adresser pour faire valoir leurs droits.

Mise en concurrence

Examinons, tout d'abord, le premier côté du triangle: la relation commerciale qu'entretiennent entreprise utilisatrice de la main d'oeuvre et société prestataire de services.

La sous-traitance répond à une volonté de réduction des coûts de production. Cela fonctionne d'autant mieux que les travailleuses des sociétés de nettoyage travaillent pour moins cher et sont plus flexibles que les services de nettoyage internes à l'entreprise.

Comment cela ? Le contrat qui lie l'entreprise utilisatrice et le prestataire de services est de type commercial. C'est donc le sous-traitant qui offrira les meilleures conditions financières qui décrochera le marché. Dit autrement, moins il est cher, moins il rémunère son personnel, plus il a de chances d'obtenir le contrat. Le système a naturellement des conséquences importantes sur l'emploi dans le secteur du nettoyage, et ce à trois niveaux.

Tout d'abord, la flexibilité du travail. Une grande partie des ouvrières du secteur prestent moins de quatre heures par jour, et le plus souvent, via des horaires coupés. Ce qui ne permet pas aux travailleuses de percevoir un salaire suffisant. 35% des salariées du secteur gagnent moins de 680 euros par mois⁸.

Ensuite, les horaires coupés étalent la journée de travail sur un laps de temps très long. Pour l'entreprise, il s'agit d'organiser le travail "à la carte". Pour la travailleuse, par contre, le salaire est indécent et sa durée ne permet aucune perspective d'amélioration du revenu. Pour peu, on parlerait d'exploitation pure et simple.

Enfin, le système permet aux grandes entreprises de fragmenter l'action syndicale et de la rendre, par le fait même, plus complexe et moins efficace.

Une solution à ces effets pervers de la sous-traitance existe déjà dans la légis-



lation belge et européenne. Elle s'appelle concurrence déloyale. Ainsi, selon Michel Aseglio, directeur général du contrôle des lois sociales en Belgique, "une entreprise qui s'estime victime de concurrence déloyale – qui peut se traduire par le non-respect des barèmes, par l'utilisation de travailleurs intérimaires ou encore de clandestins – peut aller devant le tribunal du commerce pour demander la cessation de l'activité"⁹. Le marché de la sous-traitance se régulerait ainsi de l'intérieur par les acteurs.

Cependant, ajoute Michel Aseglio, "le problème est que ce n'est pas vraiment accepté du côté patronat"¹⁰. Pour cause, les entreprises n'ont pas intérêt à voir le marché s'autoréguler. D'une part, parce qu'il y aura toujours un concurrent sous-traitant pour jouer les cavaliers seuls. D'autre part, car ce serait prendre le risque de perdre des parts de marché face à de grandes entreprises qui préféreraient alors conserver leur propre service d'entretien.

La pression sur les prix exercés par les entreprises utilisatrices est donc telle que les sous-traitants préfèrent souvent travailler pour moins cher plutôt que de se voir exclus du marché. Et le sort des travailleuses ? Des marchandises comme les autres.

Sans secours ni recours aucun ? C'est sans compter, notamment, avec les campagnes syndicales¹¹ ou avec l'Inspection du travail, qui forment la deuxième partie de cette analyse... (voir article suivant).

Notes

1 Christian Bouchat, *L'impunité des multinationales*, FGTB Bruxelles, sur le site : <http://www.fgtbbruxelles.irisnet.be>.

2 Thierry Brugvin, *Les mouvements sociaux face au commerce éthique*, Paris, Lavoisier, 2007.

3 *Nettoyage : un projet-pilote porteur*, in *Echos FGTB*, numéro 3 de mars 2007.

4 MUNARD Suard Lorenzo et LEBBER Guy, *Nature et contenus de la relation de sous-traitance dans le secteur du nettoyage*, Bruxelles, ULB, <http://www.ulb.ac.be/socio/tef/revues/TEF%206-2.pdf>

5 MUNARD Suard Lorenzo et LEBBER Guy, *op cit.*

6 *Le site des métallos liégeois*, <http://www.6com.be/>

7 *Horeca, structures de nettoyage mafieuses*, in le site de *La Libre Belgique*, mis en ligne le 16/11/2007.

8 *Nettoyage : un projet-pilote porteur*, in *Echos FGTB*, numéro 3 de mars 2007. Il est bon de rappeler dans ce contexte que le seuil de pauvreté en Belgique se situe à 822 euros par mois.

9 *Entretien avec Michel Aseglio, Directeur*

Général du service contrôle des lois sociales.

10 *Entretien avec Michel Aseglio, op cit.*

11 *La Centrale générale de la FGTB mène actuellement une campagne pour un travail décent dans le secteur du nettoyage. Voir l'interview d'Eric Neuprez dans "Syndicat" du 1er janvier 2008*

<http://www.abvv.be/code/fr/fram017.htm> .

Sous-traitance et Inspection du travail: les chaînons manquants...

Bruno Bauraind - Décembre 2007 – Version actualisée de janvier 2008

L'Inspection du travail est-elle à même d'exercer sa surveillance sur le respect des droits des travailleurs sous-traités? Il y a eu la loi de 1987, puis celle de 2000, qui est venu tout compliquer. Analyse du problème et pistes de stratégies alternatives.

Si la sous-traitance a pour effet pervers de transformer le travailleur en une marchandise comme les autres, comme on l'a vu dans la première partie de cette analyse c'est qu'elle est révélatrice d'une réalité nouvelle : le retrait de l'Etat du champ de la réglementation de l'activité économique dans le système capitaliste contemporain.

En effet, en matière de défense des travailleurs, les délégations syndicales ont un rôle primordial à jouer. Néanmoins, sans un soutien public efficace, celui de l'inspection du travail par exemple, le syndicaliste est bien seul quand il en vient à dénoncer des abus de la part de l'entreprise¹.

En matière de régulation, l'Etat possède dans les services de l'Inspection du travail un moyen de combattre les multiples atteintes faites aux travailleurs et à leurs droits.

Pour que le rapport de forces ne soit pas trop déséquilibré, il faut cependant que ces services possèdent les moyens humains, financiers et des outils législatifs clairs afin de réaliser leur mission.

Or, depuis la fin des années 70, la tendance est plutôt à la remise en cause des acquis sociaux² et des mécanismes qui protègent le travail pour, selon la propagande actuelle, relever les taux d'emploi.

Le premier problème de l'Inspection du travail est donc la limite de ses moyens financiers et humains.

A titre d'exemple, le contrôle du bien-être au travail pour le Hainaut et le Brabant wallon ne comptait, en 2006, que 16 inspecteurs pour 31.950 entreprises. Chacun de ces inspecteurs devait donc assumer, seul, le contrôle de quelque 1.948 entreprises !³ Outre ce problème d'effectifs, il y a surtout un phénomène d'assouplissement des normes publiques

qui régissaient la sous-traitance et ses diverses formes.

L'autorité, un concept flouté

En Belgique, la mise à disposition, c'est-à-dire le prêt ou le détachement de personnel auprès d'une entreprise tierce, n'est permise que dans certains cas précis, réglementés par la loi du 24 juillet 1987⁴.

Cette loi caractérise la mise à disposition comme un transfert d'autorité. En d'autres termes, à partir du moment où l'entreprise utilisatrice donne des ordres en matière d'horaires ou de modalités d'exécution du travail à l'employé, le lien de subordination est avéré et, donc, qualifié de mise à disposition.

Ainsi, dans le cas d'un sous-traitant non solvable ou en faillite, la justice pouvait également se tourner vers l'entreprise utilisatrice pour faire valoir les droits du travailleur. En quelque sorte, cette loi permettait de responsabiliser les grandes entreprises dans le choix de leurs sous-traitants et de les rendre responsables en cas d'abus d'autorité.

Cependant, en 2000⁵, le législateur a modifié la loi de 1987 dans le but de clarifier, dans le sens d'une plus grande permissivité, les critères du transfert d'autorité.

Depuis lors, le fait de donner des ordres en matière de temps de travail, d'exécution du travail ou de sécurité au travail, n'est plus considéré comme un transfert de l'autorité patronale vers l'entreprise utilisatrice de la main d'œuvre⁶.

Par conséquent, dans ces cas, il ne sera plus question de transfert d'autorité, ni, donc, de mise à disposition.

Aujourd'hui, le travailleur abusé que ce soit au niveau de son temps de repos, de ses horaires, ou de ses conditions de travail peut donc uniquement se retourner contre le sous-traitant avec qui il a un contrat de travail. L'entreprise utilisatrice, elle, n'a plus aucune responsabilité envers des travailleurs qui exercent leur métier sur ses chantiers ou dans ses usines.

La mise à disposition reste interdite en théorie mais, en pratique, elle est devenue très difficile à sanctionner du fait de la modification de l'article 31 de la loi de 1987.

Et si on re-réglementait ?

Le marché du nettoyage et de l'entretien a connu un développement fulgurant dans notre pays en empruntant les voies de la sous-traitance. Cependant, trop souvent, ces mécanismes ont été mis à profit par les entreprises multinationales pour faire pression sur les sous-traitants avec pour conséquence une précarisation du travail dans le secteur.

Derrière le prétexte de création d'emplois, c'est un véritable processus de précarisation sociale qui est à l'oeuvre dans le secteur du nettoyage. Plutôt que de faire appel au travail intérimaire, une forme d'emploi déjà très précaire, les entreprises contractent de plus en plus avec des sociétés sous-traitantes qui fournissent le même service, mais sans la "rigidité" de l'encadrement⁷.

Pour obtenir une véritable protection des salariés, il est nécessaire de voir l'Etat réinvestir certains secteurs de l'activité économique. Il faut que ce dernier apporte des réponses fermes et concrètes aux dérives quasi mafieuses que le recours à la sous-traitance engendre. Dans ce cadre, esquissons quelques pistes de réflexion pour une (re)réglementation" du travail en sous-traitance.

Pour une responsabilité solidaire

"Face aux problèmes liés à la sous-traitance, un élément essentiel est, en cas d'abus, que l'Etat puisse viser l'utilisateur de la main d'œuvre quand celui-ci sait que les conditions auxquelles il a contracté avec un sous-traitant ne sont pas les conditions normales ou légales du marché"⁸, dit Michel Aseglio. Cela montre bien la nécessité pour l'Inspection du travail d'avoir à sa disposition les moyens législatifs de lutter contre les pires pratiques de sous-traitance.

Le principe juridique de la "responsabilité solidaire" existe déjà en France, dans les textes du moins. En Belgique, il

existe déjà une forme de responsabilité solidaire dans le secteur de la construction. Elle vise les entreprises utilisatrices qui contractent avec des sous-traitants qui ne sont pas enregistrés auprès de l'Inspection du travail.

Néanmoins, dans les autres secteurs, il n'est peut-être pas nécessaire de la consacrer en tant que telle puisque la loi du 24 juillet 1987 sous-entendait indirectement cette responsabilité solidaire.

Il faut donc, et c'est le souhait de l'Inspection du travail et de certains syndicats, en revenir dans un premier temps à la situation qui prévalait avant 2000. Mais, comme le fait remarquer Christian Bouchat : "Est-ce jouable ? Les dés ne sont-ils pas définitivement pipés ?"⁹

Le travailleur victime, coupable !

Aujourd'hui, le travailleur, surtout peu qualifié, doit être flexible. C'est le mot d'ordre dans les entreprises comme dans certaines institutions publiques. Il doit donc accepter des réductions de salaire, des horaires malléables et des conditions de travail précaires.

Le système actuel permet-il encore la protection du travail ? La question mérite d'être posée au vu de la situation actuelle.

Prenons l'exemple de la femme d'ouvrage à qui on "propose" de travailler "au noir". Pendant un temps, elle le fera, puis, exténuée ou abusée, elle s'en plaindra au service de l'Inspection. Cependant, l'Inspection du travail doit dans ce cadre transmettre les informations aux inspecteurs de l'administration fiscale. Ces derniers, en application de la loi, vont soumettre l'ouvrière à un redressement fiscal. En pratique, elle devra payer sans délai trois fois le montant "fraudé" !

L'entreprise peu scrupuleuse par contre ne sera sanctionnée que des mois plus tard au bout d'une longue procédure, à supposer qu'elle le soit¹⁰.

Il y a donc une disproportion entre les sanctions et leur application envers les travailleuses et les entreprises. Or, l'employeur et le travailleur ont participé à une même violation de l'ordre public social. On protège le capital, pas le travail, ce n'est pas nouveau. On ne s'étonnera pas, dès lors, que le dépôt de plainte à l'Inspection du travail soit rare.

Ne faudrait-il pas limiter la sanction envers le travailleur ? Faut-il sanctionner

de manière si lourde le travailleur individuel qui est, avant tout, la victime d'un système ?

Dans ce cadre, les expériences belges et européennes en matière de traite des êtres humains ou italiennes en matière de lutte contre la mafia sont, sans doute, des voies à suivre. En effet, un migrant en situation illégale peut, s'il collabore avec la justice belge, bénéficier d'un permis de séjour provisoire qu'il y ait eu ou non consentement de la victime lors de son exploitation.

En d'autres termes, si la plainte du migrant à l'encontre de son employeur n'est pas classée sans suite par le Procureur du Roi, il recevra une autorisation de séjour temporaire qui pourra être prolongée si l'employeur est déféré devant le tribunal correctionnel¹¹. L'esprit de la loi sur les repentis en Italie va dans le même sens. Bien entendu, les situations diffèrent. Néanmoins, il s'agit de s'inspirer de la caractéristique fondamentale de ces lois. Elles identifient le travailleur exploité comme une victime et non comme un auteur de l'infraction. Et ce, même si le travailleur a consenti un temps à l'infraction.

Pour une solidarité interprofessionnelle

Fin août 2007, 60 employées de la société de nettoyage General Office Maintenance (GOM) ont mené une grève devant l'usine sidérurgiste d'Arcelor (ex-Sidmar) à Gand. Des femmes d'ouvrage qui font grève devant une usine sidérurgiste peut paraître paradoxal. C'est, en fait, seulement le reflet des mécanismes de sous-traitances en cascade mis en place par les multinationales.

En effet, les travailleuses devaient accepter une réduction de leur temps de travail commandée par Arcelor Mittal. Leur action n'aurait sans doute pas eu l'effet escompté si elle n'avait pas reçu le soutien des travailleurs du sidérurgiste. Plus de 3.000 travailleurs du site gantois ont ainsi signé une pétition en faveur des travailleuses de GOM. Résultat : après 3 semaines de grève, elles ont finalement obtenu 170 heures (payées) de plus de la part d'Arcelor Mittal pour accomplir leur pénible travail¹².

Cet exemple met en lumière la nécessité pour les travailleurs et travailleuses des sous-traitants de recevoir l'appui des

salariés de l'entreprise utilisatrice lorsque celle-ci, par ses décisions, précarise le travail des salariés des sociétés sous-traitantes.

Il s'agit pour les travailleurs de casser la fragmentation de l'action collective engendrée par l'externalisation des activités. D'où, autre piste, ici: obtenir une représentation syndicale des travailleurs sous-traitants au sein des instances de concertation sociale de l'entreprise donneuse d'ordre.

De même, il faudrait que les syndicats aient accès et soient associés aux négociations des contrats commerciaux liant l'entreprise utilisatrice de la main d'œuvre et le sous-traitant pour que des garde-fous sociaux soient intégrés dans ces contrats.

Notes

1 Christian Bouchat, *Mutations industrielles et transformation du travail : quelles perspectives syndicales pour la FGTB de Bruxelles ?*, in *Les Dossiers de la FGTB de Bruxelles n°8*, février 2006.

2 Christian Bouchat, *op cit.*

3 *Les employeurs du Hainaut et du Brabant wallon ne sont contrôlés que tous les 6 ans !*, in le site de la CSC, mis en ligne le 20/12/2006.

4 Site du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale.

5 Loi du 12 août 2000.

6 Entretien avec Michel Aseglio, Directeur Général du service contrôle des lois sociales.

7 Christian Bouchat, *op. cit.*

8 Entretien avec Michel Aseglio, *op. cit.*

9 Christian Bouchat, *op. cit.*

10 Entretien avec Michel Aseglio, *op. cit.*

11 Circulaire du 7 juillet 1994 concernant la délivrance de titres de séjour et des autorisations d'occupation à des étrangers (ères), victimes de la traite des êtres humains, au Moniteur Belge du 7 juillet 1994. Ainsi que, l'article 26 de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains.

12 La solidarité entre travailleurs fait plier Sidmar Arcelor, in *l'Observatoire des Entreprises du Gresea*.

Harmoniser le salaire minimum, c'est le généraliser?

Erik Rydberg - Novembre 2007

Texte préparé en vue du débat (28 participants), co-animé par les Amis du Monde diplomatique, organisé à l'issue de la projection du film "Travailler pour 110 euros" de Nora Agapi et Stéphane Luçon (France, 2006) dans le cadre du 8ème Festival du cinéma d'Attac, le 28 novembre, au Botanique à Bruxelles. Le documentaire relate le désarroi de 9 ouvrières licenciées par Sem-Suehner (Alsace) qui, délocalisant en Roumanie, leur proposera, en "compensation", un emploi là-bas, à 110 euros bruts par mois avec des semaines de 40 heures... Une des rares lueurs d'espoir perçant ce reportage filmé viendra d'un syndicaliste CFDT qui présentera le salaire minimum comme un moyen de lutte contre ce type de délocalisations: si la barre avait été fixée plus haut en Roumanie, le patron de Sem-Suehner y aurait peut-être réfléchi à deux fois.

Le salaire minimum est de retour. Il est à l'agenda. Il est sur la place publique. Sujet de débat, de revendication, de questionnements. Il faut commencer par là.

Il y a quelque chose de pervers dans la notion. Rien de sinistre, ni de maléfique. Disons, juste: la perversité des peaux de banane, qui font perdre l'équilibre, la capacité d'apprécier le concept à sa juste valeur.

Salaire minimum. Prenons deux repères. Dans le cadre des réflexions et des campagnes qui s'esquissent actuellement pour contrer la paupérisation mondiale des classes déclassées sous la bannière d'un "travail décent pour tous", se dessine en Asie une revendication en faveur d'un salaire minimum universel. Plus près d'ici, en Belgique, on a eu, en 2006, la lutte syndicale pour le relèvement du salaire minimum, bloqué à son niveau de 1993, qui conduira à l'augmenter de 4%, ce n'est pas beaucoup mais cela concerne beaucoup de monde. La Belgique compte entre 200.000 et 300.000 "smicards"¹.

Là, on marque une pause. Près de 300.000 smicards en Belgique. En France, c'est à peine mieux. On n'en a jamais compté autant, relevait la presse voici peu, ils représentent 17% des sa-

lariés du secteur marchand, contre 11% vingt ans plus tôt.² C'est, pour le dire autrement, l'expression d'une dégringolade des salaires.

C'est là que le salaire minimum, en tant que concept, devient problématique. Car il a deux faces. D'un côté, il veut traduire le principe que les travailleurs ne veulent pas être exploités au-dessous d'un certain seuil: le salaire minimum, moins que cela, c'est non. De l'autre, à l'inverse, il revient à dire qu'un salaire plancher, c'est OK. Donnez-nous le minimum et on sera content, il y aura la paix sociale. C'est d'autant plus pervers que, globalement, tendanciellement, les salaires sont en recul sur tous les fronts. On va commencer par là, histoire de remettre de l'ordre dans les idées.

Revoici les soupes populaires

Voici peu, l'hebdomadaire Knack pronostiquait en couverture le crépuscule des classes moyennes³. C'est un thème porteur, auquel la presse internationale fait régulièrement écho. Les riches deviennent plus riches et les pauvres plus pauvres et donc, mathématiquement, la classe intermédiaire, dite moyenne, en subit les effets, elle se paupérise. En Belgique, les chiffres sont parlants. De 1990 à 2003, les 30% de la population dont les revenus sont les plus faibles ont vu leur part du revenu imposable global se réduire de 11,2 à 9,4% – tandis que la part des 10% de la population la plus riche est passée de 27,3 à 30,5%. Parlant: 30% de la population se partagent un dixième, 10% s'arrogent un tiers. Et qu'est-ce qu'on voit si on passe la frontière et qu'on fait un tour en Allemagne? On voit le retour des soupes populaires.

L'Allemagne, moteur de l'économie européenne, comptait 11% de pauvres en 1999 (ex-Allemagne de l'Ouest, le secteur opulent), ils sont 16% en 2005, cela fait pas loin de 14 millions de personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté, avec moins de 900 euros par mois.⁴ Le phénomène est mondial. Déjà en 1993, jetant un regard froid sur la mondialisation, le Financial Times notait qu'environ les deux tiers de l'humanité n'en ont tiré qu'un avantage faible ou inexistant et

que, dans le monde dit développé, les revenus du quart de la population la moins bien lotie ont été soumis à un mécanisme de percolation vers le haut, plutôt que vers le bas.⁵

Propagande anti-salaire

Ce qu'on a derrière cette offensive contre les salaires⁶, en arrière-plan, est ce qu'on appelle, par un raccourci brutal, la mondialisation. Dit autrement: la mise en concurrence mondiale des travailleurs induite par une nouvelle division internationale du travail qui voit tendanciellement les entreprises concentrer leur production dans des pays à bas salaires, sur lesquels, à leur tour, tendanciellement, tous les autres salaires sont invités à s'aligner.

Cela crée des problèmes. D'abord, parce qu'à force de comprimer les salaires, la demande solvable pour les marchandises et services produits s'en trouve dangereusement réduite, d'où surproduction et crise, et ensuite, venant aggraver cette dernière, parce qu'il y a, tendanciellement, déconnection entre les superprofits réalisés grâce à ces très bas salaires et l'investissement dans le maintien, l'entretien et le renouvellement des outils de production, donc, le cercle vicieux tourne à vide, il ne produit pas de nouveaux emplois, ni la demande nécessaire pour écouler les marchandises.⁷

De ce point de vue, le salaire minimum a valeur de révélateur. D'une propagande patronale qui charge les salaires de tous les maux. L'argument choc contre les augmentations salariales, qu'il vise le salaire minimum ou les salaires en général, est qu'elles auraient un effet automatique, négatif, sur l'emploi. Ainsi, on a dit, et on redit, que le salaire minimum (entendez: de meilleurs salaires) serait source de chômage. C'est le genre de fadaïses qui faisait rire John Galbraith. Depuis 1995, dit Galbraith, en 2000, "le salaire minimum est monté deux fois et le chômage a continué de décroître."⁸ Même type de propagande chez l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le think-tank du néolibéralisme. Tel un bulldozer, il déploie avec

constance depuis des années un discours pour inciter les Etats à supprimer les "rigidités" du marché du travail. Le salaire minimum y figure en bonne place. C'est une de ses bêtes noires, comme tout ce qui nuit à une compression des salaires. Ils doivent être "flexibles", il faut une absolue liberté de négociation entre le patronat (tout puissant) et les travailleurs (de préférence affaiblis, non syndiqués). L'OCDE, aussi, utilise l'argument du chômage. Alors que, pourtant, "il n'existe actuellement de théorie économique convaincante qui ait fait la preuve d'une relation causale directe entre la flexibilité du travail et une diminution du chômage."⁹

Revendiquer un minimum?

Le salaire minimum et son niveau plancher serait-il, pour autant, la panacée pour contrer la pression sur les salaires? En Europe, dans une série de pays, il n'existe pas de salaire minimum. Il n'existe pas en Allemagne, ni dans les quatre pays scandinaves, ni en Autriche, ni en Italie. Là où il existe, il témoigne surtout d'énormes disparités, cela va, en 2007, de 1.570 euros par mois au Luxembourg jusqu'à 92 euros en Bulgarie, en passant par 1.254 euros en France, où il correspond au niveau des salariés les moins qualifiés¹⁰. De manière générale, le salaire minimum subit le même phénomène d'érosion que les autres salaires.

Depuis les années septante, ainsi, "on observe une tendance à peu près générale à la baisse" du salaire minimum par rapport au salaire médian, note l'économiste Michel Husson¹¹. Même chose en Belgique, naturellement. Comme notait le Centre d'éducation populaire André Genot en commentant l'idée que des allocations élevées représenteraient des "pièges à l'emploi", le vrai "piège, c'est un salaire minimum beaucoup trop bas. Il n'a pas été augmenté depuis 1993, si bien que le salaire minimum moyen garanti a décroché par rapport aux salaires moyens".¹²

Le problème du salaire minimum est qu'il risque, pour partie, de fournir une mauvaise réponse à une bonne question. En Allemagne, où la revendication a été remise à l'agenda cette année par le SPD et la majorité des syndicats, le principe n'en demeure pas moins combattu par le syndicat Mines Chimie et Energie au motif qu'il remettrait en cause l'autonomie des négociations et, plus radicalement, car il aurait un im-

pact négatif sur les niveaux de salaires fixés par conventions collectives.¹³ Le salaire minimum, dit autrement, risque de tirer tous les salaires vers le bas. Et de déforer les syndicats.

La Confédération européenne des syndicats, lors de son congrès de mai 2007, a pour sa part remis la question à l'agenda, en prônant une "méthode de coordination ouverte" tendant à fixer un "salaire de base" correspondant, dans chaque Etat, à un pour cent du salaire médian ou du PIB par habitant. Pour mémoire, 15% des salariés de l'Europe des Quinze – cela fait plus de 20 millions de travailleurs – ont un salaire inférieur à 66% du salaire médian.¹⁴ La revendication est donc bienvenue et, sans doute, permettrait d'atténuer, à l'intérieur de l'Europe des Vingt-Sept, le dumping social et la mise en concurrence des travailleurs.

Vous avez dit "juste" salaire?

Mais le salaire minimum risque, aussi, d'être considéré comme le niveau "normal". On en trouve confirmation dans l'étude réalisée en 2001 par Catherine Saget pour le compte de l'Organisation internationale du Travail¹⁵.

C'est un travail très savant, avec discussion approfondie des rapports entre salaire minimum et chômage, salaire minimum et pauvreté, salaire minimum et création d'emplois qui, parfois, tend à noyer le propos. Mais il y est fait référence à un phénomène révélateur, constaté en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Le salaire minimum y avait été abaissé en 1992 et certaines grosses entreprises avaient choisi, en engageant des travailleurs, de leur payer un salaire supérieur à celui du nouveau minimum (raborté). Une explication, note Saget, "est le fait que les travailleurs percevaient l'ancien salaire minimum comme étant le salaire équitable" – c'est-à-dire le "juste" salaire, le salaire correct ("fair wage"). C'est un bel exemple de résistance ouvrière à la modération salariale. Mais c'est, tout autant, le signe d'une énorme résignation ouvrière: le minimum perçu comme un salaire juste...

L'exemple illustre bien la double face, l'ambiguïté du salaire minimum. Car il est en même temps plancher et plafond, en même temps le seuil sous lequel on n'acceptera pas d'aller et le plafond, "normal" et "juste", au-dessus duquel on se résignera de ne pas monter.

C'est dire que toute revendication de salaire minimum doit être couplée avec une éducation populaire théorique de ce que masque le concept de salaire et de salariat, donc revenir, comme y invite Alain Badiou, à "l'ensemble des problèmes déjà examinés au XIXe siècle", parce que nous en sommes proches, parce que nous avons affaire, "comme à partir de 1840, à des capitalistes absolument cyniques, de plus en plus animés par l'idée qu'il n'y a que la richesse qui compte, que les pauvres sont paresseux, que les Africains sont des arriérés, et que l'avenir, sans limite discernable, appartient aux bourgeois "civilisées" du monde occidental."¹⁶ Donc, pour terminer, revenir à ce que disaient, avec tant de lucidité, les ouvriers du XIXe, tel Charles Noiret, tisserand rouennais, qui déclarait que "la propriété, comme l'exploitation, est une convention et n'a rien de naturel", tel encore Jules Leroux, ouvrier typographe, qui disait accepter le principe de la propriété, mais qu'il "faut l'étendre jusqu'à nos salaires".¹⁷

Notes

1 *Syndicats, le bimensuel de la FGTB, n° 18 du 3 novembre 2006.*

2 *Le Figaro, 5 septembre 2006.*

3 *Knack, 26 septembre 2007.*

4 *Wall Street Journal, 19 octobre 2007.*

5 *Financial Times du 24 décembre 1993, cité par Eric Hobsbawm, "The Age of Extremes", 1994, éd. Abacus, 1997, page 574.*

6 Voir "Capital contre travail - L'offensive sur les salaires", Dupret, Houben et Rydberg, 2007, Couleur livres/Gresea.

7 Pour approfondir la dimension théorique de ce phénomène, voir l'analyse de François Chenais dans le *Monde diplomatique*, n° 644 de novembre 2007: "L'immobilier californien bouscule la croissance chinoise".

8 John Galbraith, "Comment les économistes se sont trompés", reproduit dans la revue *Economie politique*, n° 7, 3ème trimestre 2000.

9 Hedva Sarfati, "Face au chômage persistant en Europe - Quel rôle pour la flexibilité du marché du travail et le dialogue social?", in *Humanisme et entreprise*, n° 238, décembre 1999, reproduit dans *Problèmes économiques* n° 2.688-2.689 du 15 novembre 2000.

10 *Les Echos, 19 juin 2007.*

11 *Démocratie, bimensuel du Mouvement ouvrier chrétien, 15 mai 2007.*

12 *Syndicats, le bimensuel de la FGTB, n° 15 du 22 septembre 2006.*

13 Michel Husson, in *Correspondances européennes du travail (Metis)*, n° 5 du 26 février 2007.

14 *Echo-FGTB, n° 3, mars 2007.*

15 "Is the minimum wage an effective tool to promote decent work and reduce poverty", Catherine Saget, *ILO Employment Paper*, 2001:13.

16 "De quoi Sarkozy est le nom", Alain Badiou, Editions Lignes, 2007.

17 "La parole ouvrière", textes réunis par A. Faure et J. Rancière, Editions La Fabrique, 2007

Pour en savoir plus...

- *Travailler peut nuire gravement à votre santé/ Anne Thébaud-Mony; La Découverte, Paris, 2007**

*Quand le travail fait mal (Dossier); in: Alternatives économiques n° 255, février 2007**

- *Working time around the world: Trends in Working Hours, Laws, and Policies in a Global Comparative Perspective/ Sangheon Lee, Deirdre McCann, Jon C. Messenger; Routledge, 2007**

- *Decent working time: new trends, new issues/ Francois Michon, Jean-Yves Boulouin, Jon C. Messenger and Michael Lallement; Ed. International Labor Office, 2006**

- *Le travail intenable. Résister collectivement à l'intensification du travail/ Laurence Théry (dir.); La découverte, Paris, 2006*

- *Enquête européenne sur les conditions de travail -*

[www.eurofound.eu.int/ewco/surveys/OIT et travail décent](http://www.eurofound.eu.int/ewco/surveys/OIT_et_travail_decent) -

www.ilo.org/public/french/decent.htm

- *Union européenne, Parlement européen et travail décent -*

http://ec.europa.eu/employment_social/international_cooperation/decent_work_fr.htm
http://www.europarl.europa.eu/news/public/documents_par_theme/908/default_fr.htm



Enjeu:

la (re)réglementation des entreprises

Bruno Bauraind, février 2008

Au jour d'aujourd'hui, la revendication d'un travail, d'un emploi correct pour tous pose, – repose, pour qui a de la mémoire – nécessairement la question de la nouvelle division internationale du travail. Donc, la mise en concurrence mondiale des travailleurs. Donc, la toute puissance des sociétés transnationales, qui l'organisent.

Il s'ensuit que les mouvements de justice sociale, dont les syndicats constituent la force motrice, s'interrogent sur les moyens de faire contrepoids et, particulièrement, en rappelant aux décideurs économiques que force doit rester à la loi, que cette dernière seule peut être qualifiée de norme démocratique. En un mot comme en cent, l'objectif est donc de parvenir, après un quart de siècle de dérégulation de l'économie, à la re-réglementer.

C'est un des axes prioritaires de la future campagne belge pour un travail décent mais aussi, pour citer quelques-unes des plateformes auxquelles le Gresea apporte son expertise et son concours, des réseaux "European Coalition for Corporate Justice" et "OECD Watch" ainsi que du groupe de travail néerlandophone "RSE+". C'est également une question qui sera au coeur de notre programme de travail 2009-2010 qui vise à produire, au terme d'un processus délibératif associant universitaires et syndicalistes, belges et étrangers, une radioscopie pédagogique qui en cerne les enjeux.

Réglementer, voilà qui ne fait plus guère l'unanimité, même dans la définition du terme. Est-ce encore

contraindre? On peut se poser la question tant la mouvance du droit international ou les initiatives privées promues par la société civile et les entreprises multinationales tendent à y substituer le "droit mou" des codes et accords volontaires. Une loi de la jungle avec ici et là quelques feux oranges, le plus souvent en panne.

Là-dessus: réglementer, pourquoi non, mais comment? Les mécanismes et autres instruments de réglementation ne manquent pas, chacun avec ses forces, chacun avec ses faiblesses. L'Etat – la puissance publique, pour mémoire – en est l'acteur principal, aux côtés des rapports de forces que les travailleurs ont pu établir à leur avantage. Au Sud, cependant, l'Etat se trouve trop souvent tiraillé entre la nécessité d'attirer les capitaux étrangers pour sortir du "sous-développement" et celui de faire respecter le droit de ses travailleurs. Il y a, ici, un inventaire critique à faire, pour clarifier les termes du débat et, ensuite, permettre les positionnements.

Réglementer pour une autre économie? Voilà sans doute l'enjeu central. Le modèle économique néolibéral, défaillant dans la perspective du développement soutenable, l'est tout autant dans la satisfaction des besoins des peuples. Vu sous cet angle, la réglementation des sociétés transnationales ouvre la porte à de nouvelles luttes pour le progrès social.

Agro- c'est la

En guise d'introduction

L'économie de l'énergie: autrement?

Bruno Bauraind, février 2008

Fin 2007, Ban Ki-moon a visité l'Antarctique et le Brésil. Ici, le Secrétaire général des Nations unies a été frappé par la fonte des glaces au pôle Sud. Et, là, il a été impressionné par le fait qu'un quart du trafic automobile tourne sur des carburants issus de la biomasse. On ignore s'il a quitté le Brésil rassuré sur la marche du monde.

La lutte contre le réchauffement climatique et la proximité plus ou moins avérée du pic pétrolier mondial, obligent nos sociétés à trouver des alternatives à l'énergie fossile pour les transports. Il y a un problème. La plupart des énergies renouvelables, solaires et éoliennes par exemple, ne produisent pas de carburant liquide et, surtout, ne sont pas aussi efficaces pour le transport routier.

On a donc ressorti les agrocarburants d'un carton poussiéreux. En 1906, déjà, Henry Ford déclarait : " Il y a de l'essence dans toute matière végétale fermentable". Dès 1973, au Brésil, à la suite du premier choc pétrolier, la junte militaire lance un gigantesque plan de subvention de la canne à sucre afin de réduire la dépendance du pays à l'or noir. En 1984, 94% des voitures fabriquées au Brésil étaient équipées pour fonctionner à l'alcool. L'expérience sera abandonnée lorsque les prix du sucre s'envolèrent.

Aujourd'hui, l'histoire se répète à l'échelle mondiale. Les prix pétroliers flambent et les agrocarburants deviennent potentiellement rentables.

Les agrocarburants sont des carburants liquides. Ils sont essentiellement produits à partir de végétaux contenant du sucre, comme le blé, la betterave ou la canne à sucre (c'est l'éthanol) ou à partir de graines oléagineuses comme le colza ou l'huile de palme (c'est le "biodiesel"). Ce n'est pas sans conséquences. L'agriculture, "grenier alimentaire mondial", se mue en champs "pétroliers". Soutenable?

C'est un débat dans lequel le Gresea intervient depuis longtemps. Dans un rapport de 1999 intitulé "Le pétrole en Afrique, la violence faite aux peuples", nous analysons, déjà, la malédiction du pétrole frappant les populations des pays producteurs du Sud. L'an passé, à l'Université de Lausanne, nous présentions notre étude sur la géo-économie des agrocarburants. Et nous poursuivons actuellement ce travail d'éducation populaire au sein d'un groupe de travail créé par la Plate-forme pour la souveraineté alimentaire.

En toile de fond, c'est le partage gagnant-perdant qui caractérise les relations internationales, y compris autour de l'énergie. Gagnant-perdant? Qu'il s'agisse de pétrole ou d'agrocarburants, en effet, c'est le Nord qui consomme et le Sud qui paie l'addition.

Note

1. Les Echos du 2 janvier 2008.

Texte préparé en vue du débat (80 participants), co-animé avec Philippe Defeyt, organisé à l'issue de la projection du film de Jean-Michel Rodrigo "Du sucre et des fleurs dans nos moteurs" lors du 8ème festival du film d'Attac le 30 novembre 2007. Ce documentaire de 52 minutes donne quelques éclairages sur la révolution verte en marge sur la scène internationale. Plutôt neutre sur la question des agrocarburants, ce film ne peut toutefois pas cacher les effets pervers de ce nouveau carburant. Dans ce cadre, le débat a d'ailleurs permis une mise en perspective critique des agrocarburants. Pour reprendre les mots de Philippe Defeyt, les agrocarburants sont une faillite culturelle, sociale, économique et politique....

"Plus de trois milliards de personnes sont condamnées à mourir de faim et de soif dans le monde"¹. Cette phrase prononcée par le chef d'Etat cubain Fidel Castro et visant à dénoncer le projet de grand marché mondial des agrocarburants du duo Bush-Lula, a, une fois n'est pas coutume, trouvé écho dans plusieurs institutions, bien plus "recommandables" de par le monde. En effet, de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) à l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), les experts s'accordent pour mettre en garde contre les risques que fait peser une demande croissante en agrocarburants sur la sécurité alimentaire des peuples les plus pauvres de la planète.

Après avoir été pensés comme une alternative face aux défis énergétiques du 21ème siècle : diminution des réserves pétrolières et lutte contre le réchauffement climatique, les agrocarburants font face actuellement à diverses critiques sur leur coût écologique ou leur impact sur la hausse des produits alimentaires.

En effet, de l'Europe au Mexique, en passant par l'Inde, aucun pays n'échappe réellement à l'envolée des prix des produits alimentaires de base, et plus particulièrement des céréales. Ainsi, en un an, le prix du blé, en Angleterre, est passé de 150 euros à 300 eu-

carburants et développement : bulle...

Bruno Bauraind - Novembre 2007

ros la tonne. En Afrique du Sud, les prix des produits alimentaires ont globalement augmenté de 17% et en Inde, de 11%. La Chine, elle, a mis à l'arrêt le développement de sa production d'éthanol après que le prix de la viande de porc ait subi une augmentation de 42% en 2006². Le premier objectif du millénaire, réduire l'extrême pauvreté et la faim pour 2015, s'éloigne à grands pas.

L'explication de cette hausse des matières agricoles comporte plusieurs dimensions. Il y a tout d'abord les causes "ponctuelles" : mauvaises récoltes dues aux caprices du climat aux USA, en Europe de l'Est ou en Australie par exemple. Ensuite, il y a une cause plus structurelle à cette inflation : la mise en concurrence des terres alimentaires et des terres énergétiques pour répondre à une demande croissante en agrocarburants.

Le pétrole qui flirte avec les 100 dollars le baril et le prix du panier de la ménagère qui s'envole, le portefeuille du consommateur souffre au Nord, et surtout au Sud³.

Hausse des prix agricoles, c'est structurel ?

Comme nous l'avons expliqué ci-dessus, l'ensemble du monde est actuellement touché par la forte hausse des produits agricoles, en particulier les céréales. De l'OCDE⁴ à l'ONU⁵, une grande partie des observateurs s'accordent pour souligner l'impact de la production grandissante d'agrocarburants sur les prix de l'alimentation.

De plus, si les carburants verts sont responsables de cette hausse, cela ne risque pas de s'arranger. En effet, les agrocarburants constituent une des alternatives au pétrole les plus en vogue en ce moment. En témoignent les efforts déployés par les gouvernements des pays occidentaux pour encourager leur production. Ainsi, le flot ininterrompu de subsides et autres aides publiques qui rend les agrocarburants plus compétitifs face aux énergies fossiles. Même si cela présente un coût pour le citoyen⁶.

Depuis la remontée brutale des cours du pétrole et l'aggravation des tensions au Moyen-Orient après le 11 septembre 2001, la production mondiale d'éthanol a plus que doublé. Notamment aux Etats-Unis grâce aux puissants lobbies céréaliers⁷. Cependant, ce qui laisse songeur, c'est que cette augmentation des prix agricoles, si elle est bien due aux agrocarburants, n'en est qu'à ses prémises. En effet, en 2006, la consommation d'agrocarburants n'a représenté qu'environ 2% de la consommation mondiale de carburant⁸ ! Les agrocarburants contribuent déjà à mettre en danger la sécurité alimentaire de certaines populations alors qu'ils ne représentent qu'une infime partie de notre consommation d'énergie. Qu'en sera-t-il alors dans un futur proche ? Les agrocarburants, simple bulle spéculative ou cause d'une augmentation structurelle du prix de notre alimentation ?

La terre du Sud aux spéculateurs du Nord

La montée en flèche du prix des céréales n'a pas laissé sans réaction les spéculateurs en tout genre qui peuplent les principales places boursières mondiales. En effet, les produits agricoles comme le maïs deviennent, au même titre que le pétrole ou les métaux, une cible de choix pour les fonds de pension et autres hedge funds⁹. Les spéculateurs ne sont pas la cause première de l'augmentation du prix du maïs sur le marché mondial. Cependant, en anticipant sur les échanges futurs, ils contribuent à accélérer le processus d'envol des prix. Déjà en 2006, Pergam Finance, un fonds d'investissement français ne cachait pas sa stratégie : "les centaines d'hectares de maïs et de soja disponibles en Uruguay ou en Argentine sont autant de barils dormant de carburants verts"¹⁰. Il s'agit véritablement d'une tendance lourde. Au Brésil par exemple, les caciques de la finance mondiale se bousculent. Ainsi Georges Soros, par l'entremise de plusieurs fonds, acquiert des parts dans diverses entreprises actives aux différents échelons de la production d'éthanol¹¹.

En fait, l'explosion des produits agricoles en Europe ou aux Etats-Unis a déjà eu des répercussions directes sur les petites sociétés de production qui ne peuvent plus se fournir en matières premières agricoles. Ces dernières se tournent alors vers les capitaux des fonds d'investissement. Carlyle et Riverstone, par exemple, sont très présents sur le marché de l'éthanol. En prenant des risques avec les prix des matières premières, ces fonds espèrent des retours sur investissement à la hauteur des sommes engagées.

En d'autres termes, il s'agit avec des fonds occidentaux de spéculer (ou spolier, c'est selon) sur les terres du Sud. La hausse des prix des produits agricoles, et son corollaire l'insécurité alimentaire pour la moitié de la planète, est un processus en partie structurel qui résulte de la demande accrue d'agrocarburants et se trouve accéléré par la spéculation. Et les paysans d'Europe, d'Afrique ou d'Amérique latine, qu'en pensent-ils ?

A qui profitent les superprofits ?

Après trois décennies de disette suite à une demande trop faible et des politiques publiques partiellement contre-productives au niveau social (Voyez la PAC !), les agriculteurs devraient se montrer satisfaits de la hausse du prix de leurs produits. Cependant, l'agriculture, qui occupe encore aujourd'hui près de trois milliards d'individus surtout dans le Tiers-monde, est loin d'être un secteur d'activité comme les autres. La population mondiale est alimentée par deux mondes, deux types d'activités, qui coexistent sous l'appellation "agriculteur", et c'est bien là leur unique point commun.

Tout d'abord, une agriculture productiviste qui n'emploie pas plus d'une dizaine de millions d'individus, localisés en majeure partie en Amérique du Nord, en Europe, en Australie et dans le cône sud de l'Amérique latine. Détentrice de la motorisation et bénéficiaire des avancées technologiques, la production de ces grandes propriétés évolue entre 10.000 et 20.000 quintaux d'équiva-

lent céréales par travailleur et par an¹².

Le monde de l'agriculture paysanne, lui, rassemble près de la moitié de l'humanité (3 milliards moins 10 millions). En occident, il s'agit de petites exploitations qui ont bénéficié de certains progrès technologiques (engrais, pesticides). Néanmoins, ils produisent peu (100 fois moins que l'agriculture productiviste) et face à la concurrence de l'agrobusiness, ces agriculteurs ont du mal à dégager une épargne minimum¹³. Enfin, il y a la grande majorité des agriculteurs du Tiers-monde dont la propre production (10 quintaux par an et par travailleur) ne suffit pas pour atteindre la souveraineté alimentaire.

L'eldorado des agrocarburants, ce n'est certainement pas pour ces derniers. En effet, dans les Pays les Moins Avancés (PMA), les agriculteurs n'ont pas les moyens matériels de produire un surplus, ni celui d'investir afin d'obtenir ces moyens. Ensuite, les transnationales de l'agrobusiness ont déjà investi le terrain et poussent le prix de la terre vers le haut, lui aussi !

Dans la pratique, l'agriculture industrielle mondiale est le centre, aujourd'hui, d'un puissant processus d'alliances, souvent sous la forme de joint-venture, entre trois secteurs du capital transnational. Il y a tout d'abord, certaines compagnies pétrolières qui veulent réduire leur dépendance vis-à-vis du pétrole et ainsi rassurer leur actionnariat. Ensuite, il y a les firmes automobiles qui tiennent, coûte que coûte, au maintien du modèle de mobilité actuel : la voiture individuelle. Et pour finir, les entreprises agroindustrielles qui veulent renforcer leur main-mise sur l'agriculture mondiale¹⁴. Dans ce cadre, on assiste à des mariages d'intérêt. Ainsi, Archer Daniels Midland Company (ADM), le numéro un des céréaliers, et Monsanto, premier semencier mondial depuis 2005 ; Chevron, le pétrolier et Volkswagen ; Et enfin, BP, DuPont, le céréalier, et Toyota¹⁵. Face à de telles synergies, le monde paysan n'aura pas accès aux retombées financières de la production des agrocarburants mais, et c'est le plus important, est appelé à disparaître face à la hausse du prix de la terre. L'image de la petite exploitation agricole et du paysan en sarras, nos enfants ne la connaîtront peut-être pas.

Paysan, un travail indécent

Les agrocarburants ne présentent donc pas un levier pour un développement

économique équitable du secteur agricole dans le Sud (Pour rappel, près de 3 milliards de personnes). Pire encore, au vu des expériences en Amérique latine, les agrocarburants risquent en sus de dégrader les conditions de travail de ces mêmes paysans. Depuis 2004, par exemple, dans le seul Etat de Sao Paulo, 18 agriculteurs ont succombé aux conditions de travail auxquelles ils sont réduits. L'explication : un système de rémunération au rendement, un des piliers de la compétitivité de l'industrie brésilienne d'éthanol. Les coupeurs de cannes à sucre reçoivent, en moyenne, 0,93 centimes d'euro pour abattre une tonne de cannes. La moyenne est de 8 tonnes par jour mais pour survivre, certains paysans sont amenés à doubler voir tripler leur production journalière¹⁶. Changer le système ? La réponse d'un représentant du syndicat patronal local : "Si changer ce système de rétribution doit nous coûter de l'argent, alors nous mécaniserons"¹⁷ ! Travail indécent oui, mais travail quand même... Alors, les agriculteurs continuent.

En Colombie, facteurs géopolitiques obligent, les atteintes aux droits des travailleurs dans les complexes palmiers sont multiples. De l'appropriation illicite de terres à l'assassinat de syndicalistes en passant par le blanchiment de l'argent du narco trafic, la production d'huile de palme nécessaire aux agrocarburants est la porte ouverte à diverses formes d'exactions. Et, cette violence est indirectement le résultat d'une demande croissante d'éthanol en Europe.¹⁸

Dans les faits, la production d'éthanol dans le Sud, n'est rien d'autre que le prolongement de l'exploitation coloniale des ressources naturelles et humaines. Cela rappelle étrangement les dérives du système de production du pétrole. Une périphérie qui répond et qui s'adapte aux besoins énergétiques d'un centre, sans bénéficier de retombées en termes de développement¹⁹.

Pour un autre système énergétique mondial

La souveraineté alimentaire est "le droit de chaque pays de maintenir et développer sa propre capacité à produire son alimentation de base, en respectant la diversité culturelle et agricole"²⁰. Un travail décent est "le droit pour chacun d'obtenir un travail productif allant de pair avec la protection de ses droits et permettant d'obtenir un revenu suffisant

et de bénéficier d'une protection sociale appropriée"²¹. Le rappel de ces deux normes internationales de base ne semble pas inutile lorsqu'on aborde le thème du marché mondial de l'énergie, et plus particulièrement celui des agrocarburants.

Dans le cas du pétrole, cette richesse a appauvri certains peuples producteurs ou a provoqué un développement inégalitaire qui a plongé la majeure partie de la population de ces Etats dans l'extrême pauvreté. Au vu des expériences en Amérique latine, la production d'agrocarburants pourrait-elle aussi s'avérer être une malédiction pour les peuples du Sud... à deux différences près : le secteur agricole c'est, en termes de travail, près de la moitié de l'humanité et en terme alimentaire, le premier besoin de tout être humain !

Il est dans ce cadre étonnant d'entendre de la bouche du président brésilien que son pays est appelé à devenir l'"Arabie saoudite du biocarburant". L'Arabie saoudite est une dictature, la monarchie est totalement irresponsable face à la population et son développement est des plus artificiels ? Sans se prononcer sur le bilan écologique des agrocarburants car leur palette est immense avec, pour chacun, un rendement différent. Il est urgent, par contre, de proposer un autre système d'échange de l'énergie sur la scène internationale. Sans cela, le modèle de la "malédiction pétrolière" risque de se transposer aux agrocarburants (n'est-ce déjà pas le cas?).

L'équation de Johannesburg est toujours d'actualité

De la Conférence des Nations unies sur l'environnement à Stockholm en 1972 à la Conférence de Johannesburg²² sur le développement durable en septembre 2002. Une des problématiques majeures de l'humanité est de concilier l'énergie, le respect de l'environnement et le développement économique.

Si le premier aspect de cette équation, énergie et environnement, est de plus en plus pris en compte par les pouvoirs publics et privés, il semble par contre que les coûts sociaux au Sud dus à la consommation d'énergie au Nord restent souvent à la marge des processus de décisions des Etats ou des entreprises. Les premiers privilégiant, avant tout, l'intérêt national en sécurisant des voies d'approvisionnement à bas prix et les seconds cherchant à maximiser la

marge bénéficiaire qui existe entre le producteur du Sud et le consommateur du Nord.

Dans ce schéma, il n'y a toujours aucune place pour un hypothétique développement économique durable des pays les plus pauvres de la planète. Pourtant, l'accès à l'énergie, qu'elle soit verte ou noire, est un droit (plus encore pour les producteurs !) qui, trop souvent, reste bafoué.

Notes

- 1 Fidel Castro, le 28 mars 2007.
 - 2 Les amis de la terre, <http://www.amisdelaterre.org/Ethanol-de-mais-speculation-et.html> et le Rapport conjoint de la FAO et de l'OCDE, Perspectives agricoles 2007-2016, <http://www.oecd.org/dataoecd/7/44/38896704.pdf>
 - 3 Le Financial Times du 8 novembre 2007.
 - 4 Les Echos des 16 et 17 novembre 2007.
 - 5 Rapport conjoint de la FAO et de l'OCDE, Perspectives agricoles 2007-2016, <http://www.oecd.org/dataoecd/7/44/38896704.pdf>
 - 6 Le Financial Times du 31 octobre 2007 ainsi que le site Global Subsidies Initiative, http://www.globalsubsidies.org/rubrique.php3?id_rubrique=1&lang=en
 - 7 Alternatives économiques n° 259 de juin 2007.
 - 8 Alternatives économiques n° 259 de juin 2007.
 - 9 L'Expansion du 13 septembre 2007.
 - 10 Libération du 10 août 2006.
 - 11 Interview de Joao Pedro Stedile, leader du Mouvement des Sans-Terre au Brésil, <http://grain.org/seedling/?id=524>
 - 12 AMIN, Samir (dir.), Les luttes paysannes et ouvrières face aux défis du 21ème siècle, Paris, Les Indes savantes, 2005.
 - 13 AMIN, Samir (dir.), Les luttes paysannes et ouvrières face aux défis du 21ème siècle, Paris, Les Indes savantes, 2005.
 - 14 Interview de Joao Pedro Stedile, leader du Mouvement des Sans-Terre au Brésil, <http://grain.org/seedling/?id=524>
 - 15 Le Monde diplomatique de juin 2007.
 - 16 Le Soir du 4 juin 2007.
 - 17 Le Soir du 4 juin 2007.
 - 18 MINGORANCE, Fidel, Le flux de l'huile de palme Colombie-Belgique/Europe, <http://risal.collectifs.net/IMG/pdf/COL93.pdf>
 - 19 MORENO, Camila, Brésil : souveraineté énergétique vs souveraineté alimentaire, Bulletin mensuel du World Rainforest Movement, n° 112 de novembre 2006.
- Pour plus de précisions sur le débat concernant la malédiction des agrocarburants, voyez l'article "Géoéconomie de l'énergie Nord-Sud" disponible sur le site du Gresea: <http://www.gresea.be/Geoekonomielausanne07Partie1bb.pdf>
- 20 Via campesina, Déclaration pour la souveraineté alimentaire, Rome, 1996.
 - 21 L'Organisation Internationale du Travail (OIT), <http://www.ilo.org/public/french/dialogue/actrav/genact/employt/decent/index.htm>
 - 22 CHEVALIER, Jean-Marie, Les grandes batailles de l'énergie, Paris, Gallimard, 2004.

L'enjeu des lieux communs...

Bruno Bauraind, février 2008

En rhétorique, un lieu commun est une idée couramment admise par le grand public. Le débat entre les pro et les anti-agrocarburants en est truffé. Mettre ces lieux communs en discussion, à l'épreuve des faits, est donc un préalable.

Les agrocarburants pollueraient moins que les carburants fossiles. Grâce au potentiel de récupération du Co² des plantes, les agrocarburants permettraient de limiter de 20% à 50% les rejets de gaz à effet de serre par rapport aux carburants traditionnels. Si on prend en compte l'ensemble de leur bilan écologique (l'énergie fossile, l'eau et les pesticides nécessaires à leur production, leur impact sur la biodiversité, etc.), le constat est cependant beaucoup plus mitigé.

Les agrocarburants représenteraient un levier pour le développement de l'agriculture au Sud. La première coopérative de biocarburants du Brésil remonte à 2005. Elle a permis d'améliorer les moyens d'existence d'environ 25.000 familles. Depuis, la ruée vers les agrocarburants en Europe et aux Etats-Unis a quasiment condamné ces initiatives trop peu productives. Et cela a été la montée en puissance de l'agrobusiness, avec expropriation des exploitations paysannes et dépendance à une monoculture agricole.

Les agrocarburants permettraient de réduire la dépendance énergétique des pays industrialisés.

La part actuelle des agrocarburants dans la consommation totale d'énergie pour les transports en Europe est de 1%. En 2020, selon les vœux de

la Commission européenne, elle doit atteindre 10%. L'Union européenne est aujourd'hui le 3ème producteur mondial de ce type de carburant. Et le calcul est simple. Sauf évolution rapide de la rentabilité par hectare, il lui faudra importer, du Sud essentiellement. On a vu ce que cette dépendance a donné en Irak.

Les agrocarburants ne feraient pas concurrence à la souveraineté alimentaire des peuples. La production d'agrocarburants engendre une compétition pour les ressources alimentaires et une volatilité des prix agricoles. L'explosion des prix agricoles ces deux dernières années montre à quel point cette production à grande échelle peut nuire à la sécurité alimentaire des peuples, au Sud comme au Nord.

Et, puis, constat global. Si les agrocarburants permettent de réduire en partie les dommages environnementaux dus aux transports, ils ne remettent aucunement en cause le mode de production et de consommation énergétique insoutenable de l'économie mondiale. Ne serait-ce qu'en raison des défis climatiques, la course actuelle pour trouver roues de secours et éco palliatifs apparaît pour ce qu'elle est, un emplâtre sur une jambe de bois. Comme disait le garagiste, parfois il ne sert à rien de réparer le véhicule, mieux vaut s'en procurer un autre. Un autre monde, c'est possible.

Notes:

1. La pauvreté roule aux biocarburants, rapport d'Oxfam international, novembre 2007.
2. Le paquet de directives "énergie-climat" de la Commission européenne présenté le 23 janvier 2008.

Pour en savoir plus...

- Un rapport interne de la Commission - "Biocarburants dans le contexte européen" (Centre Commun de Recherche) - met en pièces la politique de l'Union Européenne sur les agrocarburants, 21 janvier 2008, Coordination ATF - www.amisdelaterre.org/Un-rapport-interne-de-la.html
- Le plein de biocarburants? Enjeux et réalités/ Daniel Ballerini et Jean-Louis Lermarchand; Ed. Technip (avec l'Ademe et l'IFP), 2007

- La faim, la bagnole, le blé et nous/ Fabrice Nicolino; Ed. Fayard, 2007
- Observatoire des énergies renouvelables - www.energies-renouvelables.org
- Observatoire sur les biocarburants - www.biofuelwatch.org.uk/
- Plateforme internationale sur la bioénergie/ FAO, 2006 - www.fao.org/sd/dim_en2/en2_060501_fr.htm
- Stratégie de l'UE en faveur des biocarburants - http://ec.europa.eu/agriculture/biomass/biofuel/index_fr.htm



En guise d'introduction Décroissance et "économie du bonheur", c'est une autre voie?

Bruno Bauraind, février 2008

Il suffit d'allumer la radio. Les défis climatiques sont sur toutes les lèvres, ils occupent une place centrale dans les arènes internationales. Le risque de pénurie énergétique est source de tensions – et de guerres – sur la scène géopolitique mondiale. Parallèlement, les stratégies de développement inspirées du modèle néolibéral s'essouffent et accumulent les échecs.

On ne s'étonnera donc guère de voir poindre des modèles alternatifs qui rejettent l'idée d'une croissance continue du Produit Intérieur Brut (PIB).

Ni de voir ressurgir, des vieux placards, les thèses de croissance zéro et de salut par la décroissance. Ils font de plus en plus d'adeptes, y compris parmi les militants progressistes.

La décroissance intrigue. Elle plaît ou elle dérange. Comme avec tout effet de mode, il faut en tenir compte.

C'est ainsi que le Gresea, actif dans un groupe de réflexion associant des syndicalistes et des militants d'Attac, a produit plusieurs analyses critiques sur les discours de décroissance et – c'est bien souvent l'horizon théorique – d'économie du bonheur.

Le petit monde des "décroissants" est loin d'être univoque. Il est peuplé,

pour une bonne part, de fondamentalistes du retour au "bon vieux temps" préindustriel. Face aux enjeux écologiques, il n'y aurait d'autre choix que de s'engager dans un processus mondial de ralentissement de l'activité économique. Pour d'autres, plus modérés, comme Christian Comélieu, imposer la décroissance à des pays du Sud serait proprement scandaleux. Et c'est vrai au Nord, aussi, où les inégalités, y compris naturellement dans la consommation, ne sont pas moindres.

La décroissance a sans doute le mérite de remettre en cause certains effets pervers de notre modèle de société : la surconsommation des ressources naturelles avec ses conséquences dramatiques pour la biodiversité, le climat ou simplement les citoyens les plus pauvres. Cette approche a beau être en phase avec les enjeux contemporains, elle attire les récupérations de tout bord. Une lucidité critique est donc plus que jamais de mise.

Décroissance: petit détour

Cet article a été rédigé pour la revue *Cahiers Marxistes* (numéro 235 mai-juin 2007) sous le titre "Critiques de la (dé)croissance", dossier thématique sur le sujet, avec des contributions d'entre autres Felipe Van Keirsbilck, Jean-Marie Harribey, Frédéric Lapeyre. Il s'agit d'un essai de confrontation entre la théorie 'décroissante', passablement fumeuse, et les faits. Ce texte a également fait l'objet d'une présentation à l'Université de Mons-Hainaut (UMH), dans le cadre d'une soirée organisée le 18 décembre 2007 par les Amis du Monde Diplomatique.

Promue à grands renforts d'effets de manche médiatiques, la décroissance est aujourd'hui un thème à la mode. L'analyse, après avoir résumé le cœur du paradigme décroissant, prendra appui sur des données factuelles pour tenter de faire le point sur les ponts qu'il serait peut-être possible et utile de dresser entre le souci de protection de l'environnement et la critique anticapitaliste. Les éléments factuels évoqués dans cet article ont principalement trait au rapport capital-travail tel qu'il semble s'établir dans la nouvelle division internationale du travail. Cette donnée est singulièrement absente des thèses plaçant pour la décroissance. Examen.

Décroissance dans les grandes lignes!

La décroissance désigne un concept politique, économique et social qui entend mettre à mal le consensus politique actuel assignant aux sociétés modernes la croissance économique comme finalité de leur fonctionnement. Selon les partisans de la décroissance, l'augmentation de la production de biens et de services engendre une augmentation des dégâts causés à l'écosystème et au système climatique. Ils mettent en évidence que des ressources naturelles, comme le pétrole, le cuivre et l'uranium, sont présentes en quantités limitées sur la Terre et que par conséquent, le fait d'accroître leur consommation ne fera qu'accélérer leur épuisement. Le mouvement de la décroissance récuse que le produit intérieur brut voire l'Indice de développe-

apocalypse now? par les faits

ment humain constituent les principaux indicateurs de développement. Selon les partisans de la décroissance, ces données statistiques fort limitées ne portent que sur la seule sphère économique exprimée en termes monétaires mais perdent de vue la vie des individus et l'impact écologique des sociétés. Dans le domaine de l'écologie, le mouvement de la décroissance utilise le concept d'empreinte écologique. Pour les décroissants, si tous les habitants du monde adoptaient le mode de vie en vigueur en Occident (Japon inclus), ils épuiseraient l'ensemble des ressources naturelles de la planète.

Quatre hypothèses

La théorie de la décroissance soutenable s'appuie sur quatre hypothèses centrales¹.

Le fonctionnement des économies modernes est fortement dépendant de ressources épuisables dont la consommation s'accélère.

La croissance du PIB a un impact écologique manifeste.

La mesure de la richesse en termes de production de biens et services est aveugle à d'autres données qualitatives. La bonne santé des écosystèmes est aussi une richesse tout comme l'égalité, la démocratie ou les relations interpersonnelles.

Les pays riches, dont le développement est essentiellement basé sur l'augmentation de la consommation, seraient oublieux de la dégradation de richesses plus essentielles (qualité de vie, de l'air, de l'eau,...) et minimiseraient les frustrations ressenties par les have not (tous ceux qui au Nord comme au Sud n'ont pas accès aux biens de consommation).

Attention : la décroissance soutenable ne constitue nullement pour ses partisans une finalité en soi. Il s'agit plus fondamentalement d'un chemin à emprunter pour que nos sociétés jouissent d'une qualité de vie supérieure et permettent aux générations futures d'en profiter à leur tour.

De toute façon, on n'a pas le choix ! Les décroissants considèrent en effet que la décroissance s'imposera, tôt ou tard, vu la raréfaction des ressources naturelles et proposent donc d'anticiper cette échéance fatidique de manière à affecter le moins possible notre qualité de vie. La décroissance sera ainsi soutenable et permettra un respect maximal de notre environnement afin de ne pas entraver le développement humain sensu lato.

Finalement, rien de neuf sous le soleil depuis le Club de Rome et les invitations à la croissance zéro. Sinon... c'est l'Apocalypse....

Examen rationnel du dogme

Rapprocher les postulats de la Banque mondiale en ce qui concerne les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) avec l'activité de plaider des décroissants serait de fort mauvais goût. Du moins si l'on envisage l'exercice du point de vue du contenu de ces propositions qui sont de fait fort divergentes. En revanche, du côté de la forme, on pointerait certaines similitudes.

Alors qu'elles sont diamétralement opposées sur le plan politique, ces deux visions du monde se confondent dans un même zèle missionnaire à promouvoir LA seule option possible pour le plus grand bien du genre humain. Le citoyen lambda est dès lors sommé d'y croire. Excluez donc le raisonnement et l'argumentation ? Revenons à nos esprits car les faits s'avèrent plus complexes.

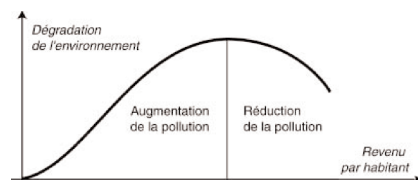
Les sociétés humaines, au fil de leur développement, sont-elles inexorablement vouées à se consumer ? C'est en gros la question à laquelle les théories de la décroissance nous renvoient. En cette matière, la courbe de Kuznets propose des constats divergents de ceux exposés par les décroissants.

La courbe de Kuznets

Selon cette théorie, on peut repérer que beaucoup d'indicateurs de santé comme l'eau ou la pollution de l'air montrent une courbe en U inversé au début du développement économique. En début de modernisation (en fait, d'industriali-



Xavier Dupret - Juin 2007




sation), on se soucie peu de l'environnement et de la hausse de la pollution.

Après un certain seuil, lorsque l'économie parvient à répondre à certains besoins primaires, on se soucie davantage de la protection de la nature. D'où un renversement de tendances. La société consacre alors plus de moyens à la réduction de la pollution. Par ailleurs, l'augmentation de la productivité conduit les systèmes de production à utiliser moins de ressources pour créer une unité de PIB. Certains faits observés au cours de l'histoire semblent corroborer partiellement cette théorie. Ainsi, l'utilisation du dioxyde d'azote a fortement diminué avec les années. Il n'est cependant pas possible d'étendre ce type de constats à des éléments comportant un effet plus global sur l'environnement.

Il est vrai que la consommation d'énergie, l'utilisation du capital foncier et l'usage des ressources (ce que l'on appelle l'empreinte écologique) ne diminuent pas en proportion de l'augmentation du revenu. Par exemple, tandis que dans les pays riches le ratio énergie par unité de PIB diminue, la masse totale d'énergie consommée continue d'augmenter.

En outre, la qualité de l'eau douce et la fertilité des sols posent de plus en plus problème au Nord. En revanche, les courbes de Kuznets permettent de pointer des évolutions positives dans certains domaines comme la pollution de l'air. Par contre, l'augmentation du PIB per capita n'a pas permis de répondre à des questions aussi cruciales que le renouvellement des sols ou la biodiversité.

Cependant, on notera que ces faits n'invalident pas forcément cette théorie. C'est que l'échelle des courbes diffère selon le facteur étudié. Pour tel ou tel facteur polluant, il se pourrait que nous



nous trouvons dans la partie ascendante de la courbe de Kuznets. Pour d'autres, nous sommes déjà entrés dans la pente descendante de la courbe. Pas de quoi pratiquer, pour autant, la politique de l'autruche car certaines mutations imposées à notre environnement sont irréversibles (ainsi, les modifications climatiques). Ceci dit, ce petit exercice de distanciation devrait permettre d'examiner les données concernant la croissance d'un œil à la fois critique et circonspect.

La croissance : pas forcément un facteur de progrès !

Dans un rapport de mai 2006, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) se montrait optimiste au sujet des économies africaines². En soi, c'est déjà une nouvelle. Selon les experts de l'OCDE, l'Afrique ne se débrouillerait pas trop mal. Avec des taux de croissance de 5% en 2004 et 2005. Embellie appelée à se confirmer au cours de l'année 2006 puisque l'OCDE prédisait une croissance de 5.8% pour cette année.

A ce son de cloche étonnamment afropessimiste a succédé un singulier bémol en provenance de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). La CNUCED, dans son Rapport 2005 sur le commerce et le développement, met en exergue les faces cachées de la croissance en Afrique (en fait, dans les pays les moins avancés³). Un des points négatifs de la croissance retrouvée réside dans son incapacité à créer de l'emploi.

La CNUCED observe que la croissance économique tant vantée par les pontes (occidentaux) de l'OCDE n'a pas permis de réduire la pauvreté de façon significative ni d'augmenter le niveau de vie des populations au sein des pays les moins avancés, la croissance n'y contribuant pas à une sérieuse augmentation du taux d'emploi. Faute d'industries.

Industrialisation en rade, progrès social au placard !

Les pays pauvres exportent pour l'essentiel des matières premières. Dès lors, quand la bourgeoisie de ces pays bénéficie d'une hausse du PIB, elle importe pour sa consommation des produits fabriqués dans le monde dit développé. Effet nul sur l'emploi local.

Pour remédier à ce gênant état de

choses, la CNUCED avance que la seule méthode permettant de créer les conditions pour une croissance durable au Sud consiste à fabriquer des produits finis sur place afin de stimuler le taux d'emploi. En effet, la fabrication de produits manufacturés et leur exportation génèrent davantage de revenus que l'exportation de matières premières. Les pays africains producteurs de coton gagneraient donc à exporter des vêtements plutôt que du coton. Sur papier, c'est si simple.

Dans la réalité, c'est un rien plus compliqué. L'idéologie dominante est libre-échangiste. Et sa mise en œuvre à pas forcés a pour cadre l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Ce qui mine les efforts de décollage des nations pauvres. Explication économique par les «industries naissantes» – ce petit détour par les théories économiques examinant le phénomène de la dépendance est éclairant. «Or (...) a été produit et répété un argument auquel on accorde souvent peu d'importance relative mais qui, interprété avec exigence, réintroduit dans l'univers libéral la considération de la structure, la relation de puissance et l'intérêt particulier de l'ensemble national par rapport à l'intérêt commun. C'est l'argument des industries naissantes (ndlr : à protéger en tempérant le libre-échangeisme)»⁴. Qu'est-ce à dire ? «L'argument des industries naissantes (...) faisait éclater la logique libérale. (...) Il dénonce l'inégalité des structures industrielles qui s'est, en effet, montrée redoutable aux nations les moins pourvues»⁵.

Inégalité des structures dont témoigne l'actuelle configuration du tissu productif dans les PMA. A côté des petites entreprises appartenant au secteur informel, on retrouve des filiales des multinationales hautement capitalistiques découplées du reste de l'économie et contribuant peu au développement.

Finalement, plus que la croissance, c'est le règne du tout au marché qu'il convient de passer au crible de la critique. Question de priorités, questions d'urgences aussi. La CNUCED entend, pour sa part, promouvoir le développement à l'avenir de deux secteurs, l'industrie et les services qui auront la mission d'absorber les nouveaux citadins, exilés du monde rural. C'est que l'agriculture subit un déclin au sein des PMA. Les exploitations sont de très petite taille et le matériel est peu performant. Dans de telles conditions, nul ne s'en étonnera : la

productivité agricole n'a pas augmenté.

Au contraire, au cours des vingt dernières années, elle a diminué de 9 %. Les paysans sans terre partent vers les villes où l'industrie a réduit son activité (pas assez compétitive vis-à-vis des importations). C'est ce qui explique l'augmentation constante du chômage et l'explosion de la pauvreté. De plus, dans les pays les moins avancés, le secteur des services est encore peu développé. Et puisque les ruraux représentent quelques 70 % de la population de ces pays, leur exode vers les villes sera évidemment lourd de conséquences. Un séisme à côté duquel notre XIXe siècle risque de passer pour un épiphénomène. En cause, au Sud, un manque de PME, le déclin du secteur industriel et une absence de relais du côté du secteur tertiaire. La critique du productivisme vue à travers le prisme de la décroissance passe à côté de cette donnée.

Les profits des uns sont synonymes de productivisme au Nord (avec effets collatéraux sur le volume de l'emploi) et au Sud de destruction des industries nationales. Dans ces conditions, critiquer la croissance (et non le modèle de croissance), c'est s'en prendre, comparaison usée jusqu'à la corde, au thermomètre. C'est que sciemment ou non (au fond, peu importe), la décroissance apparaît comme une idéologie d'accompagnement du déclin de la croissance économique. Tout se passe comme si constatant que la croissance est en berne, les décroissants nous recommandaient de faire contre mauvaise fortune bon cœur. En lieu et place de produire une critique du capitalisme réellement existant. La décroissance a déjà eu lieu !

Le 15 novembre 2005, en réponse à une autre lettre datée du 8 novembre et signée par 62 entreprises multinationales, le Financial Times publiait une lettre ouverte que quelque 150 personnalités et mouvements sociaux du monde entier (dont plus de la moitié du Tiers-monde) adressaient aux gouvernements qui allaient se réunir à Hong Kong pour un énième sommet de l'OMC, un énième bras de fer Nord-Sud autour de la libéralisation/marchandisation intégrale des économies de tous les pays du monde. Les signataires de l'appel du FT dénoncent notamment comme inexact un argument défendu par lesdites multinationales et leurs porte-voix selon lesquels la libéralisation mondiale du commerce serait «un stimulant puissant pour

la croissance économique mondiale, la création d'emploi et un plus grand choix pour les consommateurs”.

En effet, un rapport émanant du Center for Economic Policy Research (CEPR)⁷ compare la moyenne des taux de croissance dans 175 pays entre 1960-1979 et 1980-2000 en les répartissant en cinq groupes selon leur revenu par habitant au début de chacune des périodes. Dans les quatre groupes de tête, les taux de croissance moyens chutent de plus de moitié, passant de moyennes comprises entre 2.4 et 3.1% pendant la période 1960-1979 à des moyennes oscillant entre 0.7 et 1.3% pendant la période 1980-2000. Seul le taux du groupe correspondant aux produits intérieurs bruts par habitant les plus bas a faiblement augmenté, passant de 1.7 à 1.8%, alors que ce groupe inclut la Chine et l'Inde.

Les chiffres émanant de l'Organisation internationale du travail expriment la même réalité: la croissance moyenne du PIB par habitant a chuté de 3.6% en 1961 à 1% en 2003⁸.

L'Amérique latine a connu les revers de fortune les plus dramatiques. Entre 1960 et 1979, la croissance totale dans la région a augmenté de plus de 80%, soit une croissance annuelle moyenne de 4%. Cette même croissance s'est réduite à 11% pour la période 1980-2000 et à 3% pour 2000-2005. Il s'agit des pires performances économiques de l'histoire contemporaine de l'Amérique latine, même en incluant la grande dépression des années 1920-30.

Les entreprises mondiales motrices prétendent que la libéralisation future du commerce serait à même de renverser cette tendance. En réalité durant les vingt-cinq dernières années, sous l'impulsion de quelques quatre-vingt programmes du Fonds monétaire international, l'Amérique latine a déjà entrepris une libéralisation générale et globale du commerce des biens et des services sous-tendue par une privatisation totale des entreprises publiques. Entre 1980 et 2000, période de libéralisation accrue du commerce, la contribution moyenne de ce dernier au produit intérieur brut est passée de 40 à presque 60%. Et la croissance n'a tout simplement pas suivi.

Un second argument des multinationales consiste à faire valoir que la libéralisation du commerce conduira inévitable-

ment à des créations d'emplois supplémentaires. Si nous scrutons le résultat des recherches menées par le CEPR, entre 1990 et 2002, le chômage a augmenté dans 7 des 9 régions. En Asie du Sud-Est, le taux de chômage a presque doublé, passant de 3.6% en 1990 à 6.5% en 2002. De façon similaire, pendant cette période, le chômage s'est accru de presque 50% en Amérique latine. Et même en Asie orientale, région qui inclut la Chine, le chômage a presque doublé, passant de 3.6% en 1990 à 6.5% en 2002. Par ailleurs, bien que les 200 plus grandes entreprises multinationales comptent pour un quart de l'activité économique mondiale, elles emploient moins de 1% de la force de travail globale.

Travail, capital et nature

Sous-emploi et taux de croissance déprimé n'ont en rien été synonymes jusqu'à présent de préservation de l'environnement, qu'on se le dise ! Ce qu'il conviendrait de remettre davantage en cause, c'est l'aveuglement libre-échangiste qui conduit à “booster” la profitabilité des entreprises transnationales. La montée du commerce au niveau mondial (transferts de propriétés et échange de marchandises) pourrait également s'intituler extension de la sphère de circulation du capital. Cette extension n'implique en rien une diversification et une amélioration des productions. Mais un gonflement des profits et... des capitaux.

En fait, 49 des 62 entreprises qui ont signé la lettre précitée du 8 novembre priant les gouvernements de libéraliser davantage le commerce mondial sont reprises dans le Forbes 2000 qui évalue leurs profits combinés à 109.29 milliards de dollars et leur valeur boursière totale à 2180.5 milliards de dollars.

Au passage, joli décalage entre les performances réelles de ces sociétés et le cours de leurs actions. Situation intenable car elle n'est en rien porteuse d'innovations dans la sphère réelle de l'économie. En fin de compte, n'y aurait-il pas lieu de réintroduire le souci environnementaliste à l'intérieur d'une critique anticapitaliste conséquente ? L'amélioration de la productivité en lien avec l'investissement productif pourrait contribuer à réduire l'empreinte écologique de nos sociétés. C'est ainsi que le Département de l'énergie américain prévoit une diminution de l'intensité énergétique mondiale de 1.8% par an

sur la période 2003-2030⁹. Cette hypothèse contredit la prévision postulant une corrélation directe entre augmentation de la consommation d'énergie et croissance de la production.

A vrai dire, les économies développées sont en voie de tertiarisation depuis une vingtaine d'années. Là où le bât blesse, c'est une fois de plus au Sud. Quelques chiffres résumant fort bien la situation. Dans le Tiers-monde, une armée de réserve a vu ses effectifs surabonder car “la productivité (y) augmente plus vite que les salaires de 50 %”¹⁰. La décision d'investissement dans le Sud repose donc essentiellement sur le critère “coût de la main d'œuvre”. Ce qui provoque un dévoiement de la définition de la productivité. “La croissance de la productivité baisse, surtout dans l'industrie. La mondialisation a certes permis une formidable baisse des salaires. Le capitalisme et ses porte-parole la nomment hausse de productivité parce qu'ils appellent ainsi toute hausse des profits par rapport au capital avancé. Mais la mondialisation a permis cette hausse des profits par augmentation de la plus-value sous sa forme absolue, c'est-à-dire sans guère de machinerie plus perfectionnée ni emplois supplémentaires, sans investissement de productivité, si ce n'est le coût des délocalisations”¹¹.

La main d'œuvre surexploitée, jolie cible pour les partisans d'un mieux-vivre planétaire ! Car ce travail acheté à vil prix, c'est celui qu'on peut employer dans les procès de fabrication les moins innovants et donc les moins économes en énergie. Dans cette configuration des rapports de forces entre le capital et le travail, le profit se faisant fondamentalement sur une rémunération à la baisse du facteur travail, il n'est, en effet, nul besoin d'améliorer les systèmes de production pour augmenter la part des profits.

Même au Nord, ce type de pratiques gagne du terrain. Tant pis pour l'environnement. Le CEPR estimait dans un communiqué de presse du 20 novembre 2006 que si “l'Europe adoptait les pratiques US et augmentait son temps de travail annuel au niveau de celui des Etats-Unis, (...) elle consommerait 30% d'énergie en plus”¹². Pour mémoire, les salaires horaires sont notablement plus élevés sur le vieux continent qu'au pays de l'oncle Sam. Par conséquent, on pointera donc une dimension occultée par

les tenants de la décroissance : les tendances du capitalisme contemporain à toujours moins satisfaire les besoins collectifs (cf. les privatisations et le lot d'exclusions qu'elles génèrent), à négliger l'investissement socialement et écologiquement utiles et à lui préférer le travail acheté à vil prix. En clair, la proposition d'alternatives aux modèles actuels d'accumulation gagnerait à moins se centrer sur la croissance (qui n'est jamais en soi qu'un indicateur statistique) et au contraire à privilégier l'identification des lacunes inhérentes à un fonctionnement économique basé avant tout sur le caractère privé tant de l'accumulation des richesses que du contrôle des moyens de production.

Quand la croissance n'est pas synonyme de progrès

La dénonciation des caractéristiques destructrices et entropiques du système économique globalisé et de la modernité en général doit-elle nous amener à passer le progrès social par pertes et profits ? Has been, le progrès ? En cette matière (comme en d'autres), le risque est grand de voir des intellectuels (occidentaux pour la plupart) négliger les aspirations à un mieux-être du milliard d'Africains en proie à une mortalité infantile de 89%, soit près de vingt fois le score de la Belgique dans le domaine (4.62%)¹³.

Pour se convaincre que la remise en cause du progrès social comme objectif fondamental assigné aux politiques de développement s'avère pour le moins malvenue, mentionnons seulement que "l'écart entre les pays les plus riches et les pays les plus pauvres du monde s'élargit, en raison d'une stagnation du développement humain en Afrique subsaharienne (...)"¹⁴. Ne pourrait-on pas au contraire remobiliser le progrès social comme prisme essentiel de décodage des rapports entre économie et société ? Dans ces conditions, serait-il in fine possible de jouer le progrès contre la croissance ?

Des éléments semblent plaider en ce sens. Illustration au moyen d'une analyse critique du plaidoyer du FMI et de la Banque mondiale en faveur des investissements des multinationales dans le Tiers-monde, l'investissement direct étranger (IDE)¹⁵.

IDE, PIB, croissance et poudre aux yeux...

La vulgare néolibérale insiste sur la nécessité d'ouvrir les espaces économiques nationaux aux flux d'investissement étrangers afin de stimuler la croissance du PIB. C'est dans cette optique que la Banque mondiale consacrait son rapport 2003 intitulé *Global Economic Prospects and the Developing Countries* au thème alléchant : "investir pour ne pas 'louper' les occasions de la mondialisation"¹⁶. L'entièreté du rapport décrivait les conditions nécessaires à la création d'un "climat" favorable aux investissements.

En théorie, le rapport visait tous les investissements, qu'ils soient d'origine interne ou externe.

En réalité, la consigne de la Banque mondiale aux nations prolétaires consistait surtout en un vibrant plaidoyer en faveur de la libre circulation des investissements étrangers. Evidente, l'équation "laisser faire, laisser passer = renforcement de la croissance" ? Pas si sûr...

Pour s'en convaincre, posons-nous de manière abrupte la question de la signification concrète d'un point de vue socio-économique des flux d'IDE pour un pays en voie de développement.

Pour prendre un exemple classique, on ne peut en effet tenir pour équivalentes la création par une entreprise étrangère d'une toute nouvelle entité de production créant des emplois nouveaux et augmentant le potentiel industriel d'une nation et le rachat par une compagnie transnationale d'une entreprise publique faisant l'objet d'une privatisation.

Car dans ce dernier cas de figure, le rachat par une entreprise étrangère peut aboutir à des diminutions d'emploi, voire carrément à une suppression d'activité ! Dans les deux cas, il s'agit pourtant d'un IDE¹⁷. Du pareil au même au niveau comptable.

Ainsi, l'essentiel du chiffre élevé d'IDE¹⁸ en Afrique en 2001 (9 milliards de dollars) provient de la République d'Afrique du Sud et s'explique quasi uniquement par le transfert de propriété de la société diamantaire DeBeers à son holding luxembourgeois... Bien entendu, nous ferons remarquer que si, à coup sûr, cette opération a induit un changement majeur dans le fonctionnement interne de la DeBeers, on ne peut évidemment pas en dire de même pour l'Afrique du Sud et encore moins pour l'Afrique subsaharienne prise dans

son ensemble !

Mais pourquoi les IDE, un ressort important à ce qu'il paraît de la croissance au Sud, peuvent-ils entraîner un accroissement du PIB, dûment enregistré comme une recette par les comptabilités nationales, alors qu'il n'en résultera aucune amélioration ni de la qualité de vie des populations ni des capacités productives de la nation ?

La réponse à cette question nécessite que nous nous interroguions sur les limites inhérentes au PIB comme indicateur de référence en matière de développement des collectivités humaines.

PIB: à manipuler avec précaution

Comme nous l'avons vu avec l'exemple des IDE, pour qu'une activité économique soit intégrée dans le PIB, il faut qu'elle donne lieu à un flux monétaire, un échange marchand¹⁹. Ceci est logique dans la mesure où le PIB est une estimation de la production globale à travers la somme des valeurs ajoutées pour une époque et un territoire donnés.

Il s'en suit qu'un certain nombre d'activités productives de valeurs d'usage ne sont pas intégrées dans le calcul du PIB (qui par contre, inclut les salaires des fonctionnaires comme si ces derniers représentaient – et c'est inacceptable d'un point de vue théorique et pratique – un coût pur) puisqu'elles ne donnent pas lieu à un échange monétaire et marchand.

Ainsi en va-t-il du secteur informel et de l'ensemble des productions domestiques pourtant, dans bien des cas, essentielles au bien-être collectif. De facto, on constatera que l'addition de flux monétaires ne renseigne que très peu sur le caractère socialement souhaitable des productions ayant donné lieu à échange.

Par conséquent, les décroissants concluent à bon droit que le PIB et son taux de croissance ne constituent pas par définition des indicateurs normatifs à maximiser au titre d'une stratégie de développement. A moins de décréter urbi et orbi que sont satisfaites, échange marchand oblige, les conditions de la concurrence pure et parfaite (atomicité, libre entrée des opérateurs sur le marché, divisibilité et homogénéité des produits échangés, information parfaite et mobilité des facteurs de production), improbable cas de figure qui n'existe, au demeurant, que dans les



manuels d'économie politique.

De plus, en additionnant aveuglément des valeurs ajoutées, le calcul du PIB ne permet pas d'établir un distinguo entre les productions à caractère final (dont les objectifs sont poursuivis pour eux-mêmes en vue de dégager un supplément de satisfaction) et activités à caractère intermédiaire (dont un des buts pourrait consister à atténuer une insatisfaction résultant de la mise en œuvre de la production "ailleurs" dans l'économie).

Voilà pourquoi on ne trouve nulle trace dans le PIB de l'apport, par exemple, des réseaux de solidarité intra-familiale (fondamentaux en Afrique notamment) alors qu'une activité de dépollution sera, pour sa part, enregistrée.

Concluons-en avec Christian Comeliau²⁰ "qu'un supplément de production n'est nullement en soi le seul moyen d'atteindre une satisfaction accrue dans la collectivité, non seulement à cause de la nature des biens concernés, mais aussi parce qu'un réagencement (institutionnel ou spatial) des mêmes quantités peut parfois permettre un supplément de satisfaction et surtout parce que la collectivité peut poursuivre d'autres objectifs (de justice sociale, par exemple) qui n'impliquent pas nécessairement accroissement de production".

Ainsi, par exemple, la réduction des inégalités dans la répartition des revenus comme objectif politique pourrait-elle s'accompagner, selon Comeliau, d'une moindre productivité des facteurs de production et à tout le moins d'une «dés-intensification» du travail par exemple.

De la remise en cause par les décroissants du caractère exclusivement monétaire des agrégats retenus pour le calcul de la production à la remise en question du caractère strictement quantitatif de l'estimation du bien-être, il devient limpide que c'est la place assignée au marché dans la (non)régulation contemporaine de l'économie qui pose problème. Problème qui n'est pas que théorique²¹, loin de là. Retour au Sud...

Imbuvable marché, socialisation et décroissance

En 1977, lors de la première Conférence des Nations Unies sur l'eau, l'accès à l'eau potable est reconnu comme un des droits humains fondamentaux. Aujourd'hui, on peut juste constater qu'il y a loin de la coupe (théorique, juridique

et droitdel'hommiste) aux lèvres des consommateurs bien réels... Par exemple, ceux de Cochabamba, la troisième ville de Bolivie.

A Cochabamba, la distribution et l'assainissement de l'eau ont été privatisés en 1999 au profit du groupe Aguas del Tunari. C'était une condition sine qua non à l'octroi d'un prêt par la Banque mondiale au gouvernement bolivien. Résultat des courses : le prix de l'eau a doublé peu de temps après la privatisation. Evidemment, les citoyens de Cochabamba se sont mobilisés massivement. Si massivement qu'en 2000 le gouvernement bolivien a en fin de compte cédé. La municipalité de Cochabamba redevenait l'unique opérateur (public) pour la distribution de l'eau.

Récapitulons du point de vue du PIB et des institutions financières internationales : lorsque la municipalité de Cochabamba a privatisé la distribution de l'eau au profit d'une multinationale, c'était un investissement direct étranger, une entrée de capitaux, bon ça ! Peu importe que peu de temps après, le prix de l'eau double. Dans un triple contexte d'échange marchand généralisé, de capitalisme non régulé et de monopole privé, l'affaire était pourtant courue d'avance.

Triste vérité d'évidence sur laquelle vient s'échouer le radeau de la critique décroissante. Car remettre en cause la validité d'un capricieux indicateur – censé, avec bien des imperfections, mesurer les écarts de production dans le temps – n'est que d'un faible secours pour les habitants de Cochabamba qui, en guise de qualité de vie, veulent d'abord (qu'on leur pardonne !) boire et manger comme des êtres humains. Pas du luxe ! Et ils n'attendront pas pour le faire qu'au Nord, on se décide à vivre autrement. Ceci dit sans vouloir offenser nos amis décroissants !

En revanche, les habitants de Cochabamba entrevoient d'un bon œil toute forme de "réagencement institutionnel" (comme par exemple, la municipalisation de l'eau) leur permettant de subvenir à leurs besoins. Ce qui passe entre autres choses par l'achat de quantités d'eau identiques à des prix raisonnables, donc moins intéressants pour le marché, Aguas del Tunari et le PIB. Situation cocasse : les habitants de Cochabamba en deviendraient presque décroissants sans le savoir.

Alors, convertis, les Indiens ? A condition que les décroissants mettent de l'eau dans leur vin. Si les Cochabambinos se retrouvent alignés sur la même position que les décroissants, c'est tout simplement parce que leurs besoins fondamentaux en eau (décrits comme un droit humain fondamental par la communauté internationale) appellent une solution économique leur garantissant les prix les plus bas possibles, ce qui suppose une intervention des pouvoirs publics en vue de subsidier la production.

Cela s'appelle la socialisation. Et évidemment, elle n'est pas du tout inscrite dans les gènes du capitalisme. Ce dernier, au contraire, vise l'accumulation permanente, précisément la croissance sans fin dénoncée par les décroissants.

Cette obligation de fonctionnement contraint le capitalisme à chercher sans cesse de nouveaux marchés à exploiter et de nouvelles productions à valoriser.

A l'opposé, dans le cadre de la socialisation, les entreprises ne sont plus dirigées afin de dégager le profit maximum mais de façon à rencontrer l'intérêt commun de l'entreprise, de ses travailleurs et des consommateurs de la production finale. En ce sens, toute socialisation rencontre de facto les prescrits des décroissants puisqu'elle sort des paquets de production de la sphère de l'échange marchand. Donc de l'accumulation.

En clair, plus un système économique est socialisé, moins il est, par définition, tenté de vouloir croître à l'infini.

Conséquence ultime : la décroissance ne peut s'obtenir pour elle-même sans médiation. Mais au contraire incidemment, au titre des conséquences inévitables d'une vigoureuse politique de socialisation conçue comme le vecteur indispensable à la promotion du progrès social et de son corollaire, l'égalité²².

Pour terminer, citons une dernière fois Christian Comeliau : "la maximisation du taux de croissance globale, mesurée en termes de PIB ou de revenu national, ne peut pas et ne doit pas constituer le critère principal de progrès des sociétés. Elle est cependant aujourd'hui – et restera sans doute pour un temps non négligeable – un élément important de ce progrès, et donc de beaucoup de stratégies de développement"²³. Les habitants de Cochabamba ne mettront pas tous les décroissants dans le même panier !

Notes

1. K. MAYUMI, «The Origins of Ecological Economics : The Bioeconomics of Georgescu-Roegen», Routledge, Londres, 2001.
2. OCDE - Centre de développement, «Perspectives économiques en Afrique, in L'Observateur de l'OCDE, n°249, mai 2006.
3. En 2000, le Conseil économique et social de l'ONU a retenu quatre critères pour déterminer la liste des PMA :
 - revenu par habitant basé sur une estimation moyenne du produit intérieur brut par habitant pendant trois années ; s'il est inférieur à 900 USD, le pays est retenu pour la qualification de PMA ;
 - retard dans le développement humain basé sur un indice composite incluant des indicateurs de santé, nutrition et scolarisation ;
 - vulnérabilité économique basée sur un indice composite incluant des indicateurs sur l'instabilité, la production et les exportations agricoles, le manque de diversification de la production, et le handicap d'être un petit pays ;
 - démographique : ne pas dépasser 75 millions d'habitants.
4. F. PERROUX, *Indépendance de la nation*, Union Générale d'Éditions, Paris, 1969, p. 13.
5. *Ibid.*, p. 5. En clair, l'argument des «industries naissantes» part du constat factuel que plus un pays est développé, plus il produit, et que plus il produit, plus il bénéficie de rendements d'échelle. Face à cela, les industries naissantes du Tiers-monde ne sont pas concurrentielles car leurs coûts unitaires sont plus élevés. Il faut les protéger au décollage.
6. Cette lettre de réponse, qui n'existait qu'en anglais et en espagnol, a été traduite par le GRESEA. Pour plus d'informations, visitez le site www.gresea.be.
7. CEPR, «Tableau comparatif du développement : 26 années de diminution du progrès», septembre 2005, www.cepr.net.
8. OIT, «Une globalisation juste», Commission mondiale sur les dimensions sociales de la mondialisation, 2004.
9. *International Energy Outlook 2006*, p. 15.
10. François HOUTART, *Dé légitimer le capitalisme - Reconstruire l'espérance*, Ed. Colophon, Bruxelles, 2005, p. 22.
11. Tom THOMAS, *La crise chronique du capitalisme*, Ed. Contradictions, Bruxelles, 2004, p. 126.
12. CEPR, *Long US Work Hours Are Bad for the Environment, Study Shows*, novembre 2006 - traduction libre de l'auteur.
13. PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain*, 2006.
14. PNUD, *ibidem*.
15. Concernant les investissements directs étrangers, nous nous sommes tout particulièrement appuyés sur l'article «Les investissements directs étrangers» rédigé en octobre 2003 par René De Schutter pour la revue *Liaison Energie - Francophonie*.
16. Traduction libre du titre officiel *Investing to Unlock Global opportunities 2003 - Global Economic Prospects and the Developing Countries*, Banque mondiale, 2003, p. 219.
17. A ce sujet, il est fort instructif que la CNUCED et la Banque mondiale expliquent la diminution des IDE vers les pays en développement par le fait que les privatisations se font plus rares, tout ce qui pouvait être privatisé étant déjà passé entre les mains des acteurs privés.
18. *World Investment Report 2001*, CNUCED, juillet 2001.
19. Pour la rédaction de ces lignes, nous avons emprunté l'essentiel de l'argumentaire à Christian COMELIAU, *La croissance ou le progrès - Croissance, décroissance et développement durable*, Seuil, collection *Economie humaine*, Paris, 2006, pp. 44-51.
20. *Op. cit.*, p. 45.
21. Les «alterdénouciateurs» de la religion du marché prévalant au sein des organisations internationales en tant que religion consulteront avec utilité les écrits d'un philosophe allemand qui, en son temps, écrivait : «Il n'est venu à l'idée d'aucun de ces philosophes de se demander quel était le lien entre la philosophie allemande et la réalité allemande, le lien entre leur critique et leur propre milieu matériel» (Karl MARX, *L'idéologie allemande*, rééd. trad. fr. Editions sociales, Paris, 1962, p. 25).
22. Sinon des parts, du moins des rapports pour paraphraser Claude Levi-Strauss.
23. *Op. cit.*, p. 290.

Croissance et bonheur, ça marche ensemble?

Erik Rydberg - Décembre 2007

La décroissance, nouvelle solution miracle aux impasses de l'économie néolibérale? Cela a l'air sympa, écologique et convenablement hérétique. A y voir de près, à soulever les roches, on ne peut qu'être sceptique. Une théorie économique du bonheur qui ne serait ni de droite, ni de gauche inquiète toujours un peu... Cette analyse a été diffusée en janvier par l'entremise de l'agence de presse et d'analyse associative Alterinfo (http://www.alterinfo.net/Croissance-et-bonheur,-ca-marche-ensemble-_a15768.html).

Les articles et conférences de remise en question de la croissance économique se multiplient. Cette vague, cette vogue suscite plus que des interrogations dans les milieux de gauche. Ce n'est pas vraiment pour étonner, ni très neuf.

Comme rappelle Edgar Szok dans sa froide analyse du phénomène¹, le rapport "Halte à la croissance" du Club de Rome avait, déjà dans les années septante, suscité une vive critique à gauche pour en dénoncer les sources d'inspiration conservatrice, ce qui était dans la logique des choses. Le "club" avait été fondé en 1968 par deux peintures de Fiat et de l'OCDE avec, en arrière-plan, une brochette d'industriels et de commis des appareils d'Etat.

Imprimatur de l'OCDE

L'affaire n'est pas entièrement différente dans le cas du fameux indice "alternatif" de croissance, dit du développement humain, que promeut depuis 1990 le Programme des Nations unies pour le Développement: il a été développé par l'économiste indien Amartya Sen, lequel ne fait pas mystère de sa dette aux travaux du philosophe de droite américain John Rawls.

Que l'OCDE, gendarme autoproclamé de l'orthodoxie néolibérale, juge plaisant, et opportun aujourd'hui, de sponsoriser des "happenings" académiques sur la décroissance, achève de fermer la boucle. Décroissance? Le terreau idéologique est traversé de postulats de droite. Donc, anti-ouvriers, donc, anti-tiers-mondistes, les damnés de la Terre. Commençons par là.

D'évidence, en effet, toute l'argumentation de remise en cause des vertus de la croissance, classiquement mesurée sur la base de l'évolution du produit intérieur brut (PIB), n'a de sens que dans les pays du capitalisme avancé, où existe dans certaines classes sociales assez d'aisance matérielle pour rêver d'autres paradis. Vue dans une perspective mondiale, la décroissance est une préoccupation de riches, une petite minorité – dans sa très grande candeur, elle s'inquiète parfois de voir tous les Chinois posséder un automobile, sans aller jusqu'au bout de sa pensée: on maintient le reste du monde en sous-développement pour sauver la "planète"?

L'égalité? Décroissante...

Une myopie du même ordre est présente dans les "sociétés de consommation" de l'hémisphère Nord. Il s'agirait, entend-on, de proclamer avec force que l'argent ne fait pas le bonheur, qu'il y a autre chose dans la vie que l'accumulation de biens matériels. La course sans fin d'une croissance sans cesse plus obèse: clouée au pilori.

C'est naturellement faire abstraction des couches sociales qui, de plus en plus larges, peinent à joindre les deux bouts, qui n'ont d'autre choix que mal manger, mal se vêtir et mal se loger. C'est à nouveau une préoccupation d'enfants gâtés. Dans les milieux syndicaux, cela passe mal, forcément. De la croissance, ils ne connaissent que celle de la pression pour une modération salariale, ils y sont confrontés tous les jours. Décroître? Mais c'est ce que le patronat clame sur tous les tons. Les salaires doivent décroître – et, de fait, tendanciellement, ils "décroissent"... Alors?

Alors, il importe, à gauche, de clarifier les termes de la polémique et identifier les intérêts dont les apôtres de la décroissance se font le serviteur. Bref, politiser le débat.

Nous ne vivons pas, jusqu'à nouvel ordre, dans une société où les intérêts des uns correspondent à ceux des autres. Il n'existe pas de décroissance neutre, même si la critique venue de cet horizon ne manque pas d'être instructive et per-

tinente.

PIB foireux

Personne ne contestera que le PIB est un outil de mesure imparfait et parfois absurde. Les navetteurs motorisés qui, chaque matin, brûlent en pure perte de l'essence dans les files qui s'étendent à l'arrêt sur des kilomètres aux entrées des capitales occidentales contribuent modestement, comme chacun sait, à la croissance du PIB. Un exemple parmi d'autres.

De même, le système de production mondial, régi par un "toujours plus" qui n'a d'autre horizon que l'infini, est source d'une pression intolérable sur la biosphère mondiale qui est, elle, par définition, un système fini, pour ne pas dire foutu. C'est entendu.

Encore faut-il s'entendre sur ce qu'il conviendrait de faire décroître et, détrônant le sacro-saint objectif de croissance, ce par quoi on se propose de le remplacer. Copie conforme des agitations intellectuelles en Occident, le débat britannique est à cet égard intéressant, ne serait-ce parce qu'il voit les conservateurs en prendre la tête, en réclamant d'enrichir le PIB d'indicateurs alternatifs reflétant le degré de "bien-être" de la nation, tandis que le parti travailliste, sur la défensive, cherche à défendre le caractère non désastreux, moralement parlant, de son bilan économique².

Donc, voilà la trouvaille, le bien-être, notion subjective s'il en est. Il ne faudrait plus "maximiser" la croissance, mais le bien-être et le bonheur, et puis leur trouver des indicateurs. Cela conduit à des résultats inattendus.

Le bonheur, voilà la solution

A entendre l'économiste Andrew Oswald, un des spécialistes de la question, il y aurait une corrélation indiscutable entre le bonheur et... le mariage, la vie en couple et c'est mieux encore, paraît-il, si on est religieux, si on possède la foi. De là à prôner des politiques du grand retour à l'église et à la famille traditionnelle, il n'y a qu'un pas. Que beaucoup hésiteront à franchir.

D'autres économistes, à l'instar de Richard Layard, utilisent le même levier – la croissance du bonheur – pour plaider ouvertement pour un Etat interventionniste. Dans quel sens? Là, cela devient intéressant.

Car Layard répond: dans le sens d'une fiscalité plus redistributive, d'une forte augmentation des dépenses publiques et d'une réduction du temps de travail. Il n'est pas dit que ces propositions aient plus de succès que les chantres de la famille traditionnelle. Mais la critique est, cette fois, clairement de gauche, elle révèle un "angle mort" dans les discours dominants sur la décroissance.

Angles morts

Angle mort, en effet, que la condition ouvrière contemporaine, pour laquelle nous ne disposons que peu "d'indicateurs" de mal-être, sinon qu'elle doit travailler plus pour vivre moins bien.

En 1997, Pierre Bourdieu avait lancé un appel pour qu'on procède à un vaste travail d'enquête en vue de fournir des "descriptions circonstanciées des souffrances engendrées par les politiques néolibérales" susceptibles de déboucher sur des indices ad hoc qui permettent de poser la question "des coûts sociaux de la violence économique et tenter de jeter les bases d'une économie du bonheur."³ Manifestement, il y a bonheur et bonheur. Avant lui, en lançant en 1880 une enquête ouvrière "circonstanciée", Marx n'a pas conçu la question autrement.

En d'autres termes, le débat sur la croissance tend deux perches. C'est, sous-jacente au discours du vivre mieux et autrement, la revendication de la réduction du temps de travail. Et c'est, en contrepoint de la promotion d'indices de croissance alternatifs, exiger qu'on aille voir ce qui se passe dans les usines, derrière les caisses enregistreuses des supermarchés et dans les files de chômage, bref de porter le regard sur les réalités de la condition salariée contemporaine.

Les "angles morts" ne manquent pas dans ce débat.

Défaite de la pensée

Voici peu, l'écrivain et polémiste britannique George Monbiot, toujours à rebours des idées reçues, s'est réjoui à l'idée que les économies occidentales pourraient entrer en récession.⁴ Pas moins. Ici, cependant, il tient un langage

convenu. Nos sociétés sont conçues pour maximiser la croissance plutôt que le bien-être, dit-il, pour aussitôt rappeler, en citant l'ancien gouverneur de la banque centrale américaine Henry Wallich, que le croissance est "un substitut à l'égalité des revenus. Tant qu'il y a de la croissance, il y a de l'espoir, et cela rend les grands écarts de revenu tolérables."

C'est bien vu. La croissance anesthésie la pensée critique, elle est un moteur d'inégalités mais, effet pervers, elle insuffle chez chacun l'espoir de recevoir une plus grande part du gâteau. Demain, naturellement, c'est toujours demain. De là à souhaiter que l'électrochoc vienne d'une récession, comme fait Monbiot, il y a comme une défaite de la pensée.

Car cela revient à vouloir que le marché reste l'arbitre aveugle de nos choix, cela revient à désamorcer d'emblée la possibilité d'une autre économie, réglée sur les besoins des gens dans le respect de leur dignité, de leur égalité et de leurs milieux naturels.

Voilà qui supposerait une économie planifiée, un retour au "planisme". C'est un autre angle mort du débat, sans doute le plus important. Il est peut-être temps, à gauche, de l'exhumer et d'en discuter.

Notes

1 "Plus ou mieux? L'objection de croissance", *Démocratie (bimensuel du Mouvement ouvrier chrétien Démocratie)*, n°23 du 1er décembre 2006.

2 "Money can't buy happiness", *Larry Elliott, Guardian Weekly*, 31 août 2007.

3 "Le néolibéralisme comme révolution conservatrice", 1997, in *"Interventions 1961-2001"*, *Agone*, 2002.

4 "We should welcome recession now", *Guardian Weekly*, 12 octobre 2007.

Pour en savoir plus...

- *L'entreprise et la décroissance soutenable. Réussir les reconversions écologiques*/ Bernard Christophe; Ed. L'Harmattan, 2007
- *La face cachée de la décroissance. La décroissance: une réelle solution face à la crise écologique?*/ Cyril Di Méo; L'Harmattan, Paris, 2006 (Questions contemporaines)*
- *Le développement en débat ! Croissance ? Décroissance ? Durable ? Solidaire ?*/ Sylvie Mayer et Patrick Coulon (dir.); Ed. Syllepse, 2006 (Coll. Espace Marx)
- *Le pari de la décroissance*/ Serge Latouche; Ed. Fayard, 2006
- *La décroissance. Entropie, écologie, économie. Textes de Nicholas Georgescu-Roegen*/ traduits et présentés par Jacques Grinevald et Ivo Rens; Ed. Sang de la Terre et Ellébore, 2006
- *La croissance ou le progrès ? Croissance, décroissance, développement durable*/ Christian Comélie; Ed. Seuil, 2006 (Coll. Economie humaine)
- *Objectif décroissance. Vers une société harmonieuse*/ Michel Bernard, Vincent Cheynet et Bruno Clémentin (dir.); Ed. Parangon, Paris, 2003
- *Entropia, Revue d'étude théorique et politique de la décroissance* *Décroissance et travail - Entropia n° 2*, printemps 2007 (Ed. Parangon)
- *Réseau des objecteurs de croissance pour l'après-développement (ROCADE)* - www.apres-developpement.org/accueil/index.php



Enjeux: que faire décroître, et comment?

Erik Rydberg, février 2008

La critique et la mise en débat des arguments en faveur de la décroissance montrent d'évidence que le sujet est sensible. Nous en avons fait, au Gresea, l'expérience. C'est qu'on s'expose, ici, à des alliances involontaires et à des procès d'intention dont les pièces à conviction ont l'inconvénient, très séducteur, de reposer sur les lieux communs du moment. Le monde va mal, c'est entendu, et la raison en est qu'il est largement surexploité et "surconsommé", rien de cela n'est "soutenable", mais cela n'implique pas de jeter le bébé avec l'eau du bain. Il y a donc lieu de lever les équivoques. Petite esquisse, point par point.

Primo, on conviendra qu'il n'est pas nécessaire d'être "décroissant" pour estimer que l'obsession pour une croissance mesurée à l'aune du Produit Intérieur Brut est une vue des choses particulièrement réductrice, voire suicidaire. Cela n'empêche que la mise en question de cette vache sacrée prend souvent des formes aussi caricaturales que la vision qu'en ont ses opposants. Et qu'il y a tout lieu de relativiser. Lorsque le BIT, tout récemment, dans son rapport annuel 2008, annonce une augmentation du chômage mondial de 5 millions d'unités, et qu'il insiste sur la persistance d'un rapport capital-travail où près de 60% de la population active mondiale au travail gagnent 2 dollars par jour ou moins, c'est très largement la croissance – affaiblie – du PIB mondial qui lui sert de clignotant: l'idée de "décroître" paraîtra sans doute incongrue à cette grande majorité de l'humanité qui vit en tirant le diable par la queue, que ce soit dans le Tiers-monde ou dans nos économies avancées. De même, quiconque prend la peine de comparer le hit-parade des pays qui affichent de bons résultats en termes de "développement humain" avec celui des pays qui connaissent le PIB par habitant le plus élevé ne pourra que constater qu'ils se superposent largement. L'aisance matérielle, ça aide. Enfin, lorsqu'un historien comme Hobsbawm décrit l'essor de l'économie soviétique entre 1929 et 1940, c'est sur la base de sa production industrielle (multipliée par

trois sur cette période) et non sur son évolution spirituelle ou "écologique" – laquelle eût été, signalons-le en passant, d'un faible secours pour vaincre le nazisme en Europe.

Secundo, on sortira difficilement du constat que la "scène décroissante", telle qu'on la connaît aujourd'hui, reste monopolisée par des courants (la plupart "écologistes", intégristes ou "millénaristes") qui sont tantôt non progressistes, tantôt franchement rétrogrades – et que les analyses de positionnement de gauche sur la question brillent par leur absence. Bel exemple, récent, avec l'initiative du président français en vue d'établir un bilan alternatif de la comptabilité nationale qui en gommerait l'atonie par (ceci expliquant cela) une mise en valeur de la croissance du "bonheur". C'est une plaisanterie mais, comme souvent, plus c'est gros, mieux cela passe. Rien de cela ne facilite les choses et risque de rendre malaisée toute incursion sur ces sables mouvants où, à supposer que par exemple les syndicats s'y aventurent, il leur faudrait sans doute dépenser cent fois plus d'énergie pour dire quel contenu et quelles interprétations de la décroissance ils récusent que pour en promouvoir ceux d'entre eux qu'ils jugent pertinents et utiles au progrès social.

Là, tertio, on a sans doute le noeud du problème. Décroître, dans l'absolu, n'a pas de sens, mais bien la question: que faire décroître, comment, pour-quoi et en faveur de qui? Enlever aux nantis (les faire décroître) pour donner aux pauvres dans un jeu à somme nulle: la caricature est amusante, peut-être même édifiante, mais elle passe à côté de la question. Car, à la base du problème, c'est le type d'économie auquel on a affaire, une économie qui, actuellement, produit pour produire (faire de l'argent), une économie, donc, où l'offre dicte la demande (solvable ou par endettement), sans égard aucun pour la réalité des besoins des gens, et encore moins pour celle des générations futures. Voilà qui ramène à la case de départ, à la nécessité d'un nouvel horizon. Une autre économie est possible.

A lire ...

Cahiers marxistes, Postcolonialisme, n°236, octobre-novembre 2007, 152 pages, 8 euros.

Dans ce numéro, les auteurs réunis autour du comité de rédaction des Cahiers Marxistes ont choisi de décrire la conjoncture mondiale comme post-colonialiste. L'équipe des Cahiers Marxistes avait dans un précédent numéro (Cahiers Marxistes, n°233, août-septembre 2006) analysé le phénomène impérial dans ses dimensions superstructurelles, à savoir l'inégalité en droit caractéristique de la doctrine et la pratique impériales. Au tour de l'infrastructure cette fois. Car nul ne doutera que l'hégémonie américaine, relayée ou partagée par l'Union européenne et le Japon, est aussi et surtout économique : le marché asphyxie et assure la domination et l'exploitation au quotidien sans recours permanent au bâton (même si le gourdin reste, par ailleurs, bien visible). A mettre entre toutes les mains.(X.D.)

Ha Joon Chang, Bad Samaritans: The Myth of Free Trade and the Secret History of Capitalism, Random House Business Books, 2007, London, 276 pages, 23,20 euros.

C'est un fait connu de tous. Dans les années cinquante, la Corée du Sud était un des pays les plus pauvres du monde. Aujourd'hui, elle fait partie des nouveaux pays industrialisés, les quatre dragons asiatiques. Pour parvenir à ce résultat, la Corée a déployé une stratégie aux antipodes du prescrit néolibéral, à savoir, entre autres choses, se protéger pour croître. L'Occident a, lui aussi, recours au protectionnisme pour assurer son essor, tout en prêchant le libre-échange aux Etats du Tiers-monde afin de mieux s'emparer de pans entiers de leurs économies nationales. Ce qui a pour effet collatéral d'empêcher l'émergence de concurrents. Voilà pourquoi l'auteur qualifie ces pays occidentaux de mauvais Samaritains. A l'heure où l'Amérique latine renoue avec la croissance en mettant en œuvre des politiques économiques hétérodoxes (hétérodoxes par rapport à qui?), on ne peut qu'être frappé par l'actualité du point de vue défendu par cet ouvrage. L'hétérodoxie, une vertu à cultiver quand le dogme dominant est celui du marché. (X.D.)

Cyril di Méo, "La face cachée de la décroissance", L'Harmattan, Paris, 2006, 202 pages, 17,50 euros.

L'intérêt du petit livre que Cyril di Méo

a en 2006 consacré aux discours de décroissance, comme il l'indique d'emblée, est qu'il "n'existe aucun ouvrage complet explicitant clairement les risques que prend la pensée alternative à suivre cette notion". Il y a donc un vide critique. Di Méo le comble en partie, et plutôt bien. Même si le point de vue est celui de l'écologiste (donc, coloré), même s'il manifeste ici et là des candeurs étonnantes (le salariat serait apparu avec l'Etat social, au 20ème siècle), il débroussaille utilement le terrain. Il en dégage les trois sources d'inspiration et cela situe déjà. On a, là, Jacques Ellul (un théologien), Ivan Illich (un ex-prêtre catholique, penseur de la "convivialité") et Nicholas Georgescu-Roegen (un bio-économiste féru de thermodynamique). Vont s'y greffer des noms du vedettariat spécialisé dans le prêt-à-penser médiatique, tels Edward Goldsmith (miliardaire écolo-taoïste) ou Serge Latouche (chevalier de l'anti-développement et de la défense des "primitifs" dont il s'autoproclame le sauveur). Cela fait cocktail et cocktail, c'est. On ne s'étonnera donc guère de voir les rhétoriques décroissantes se nourrir d'un fonds de commerce que Di Méo qualifie de "spiritualiste, individualiste, anti-institutionnaliste, anti-féministe, ruraliste et malthusien" – mais bien plutôt de son succès foudroyant, voire surprenant à l'intérieur de la mouvance altermondialiste et écologiste. Surprenant mais, à tout prendre, attendu. Laissons, pour fermer la boucle, la parole à Di Méo, qui a pris la peine d'en éplucher le livre d'images: "Il est clair que la propagation du concept de décroissance traduit une crise complète de la pensée alternative." Disons que c'en est une des multiples manifestations. (E.R.)

Thomas Berns, Pierre-François Docquier, Benoît Frydman, Ludovic Hennebel et Gregory Lewkowicz, "Responsabilités des entreprises et corégulation", Bruxelles, Bruylant, 2007, 230 pages. 45 euros

Les initiatives dans le domaine de la responsabilité des entreprises font partie des grandes tendances observées dans les relations économiques internationales ces 30 dernières années. Si bien qu'il existe aujourd'hui, une multitude de mécanismes et d'instruments publics ou privés ayant pour objectif de contraindre ou d'inciter les firmes à prendre en compte leur impact sur la société.

L'objet central de cet ouvrage est donc de dégager une rationalité du foisonne-

ment des initiatives: mettre un peu d'ordre dans cette valise pleine d'outils qui diffèrent selon leur source, leur contenu, leur statut, leur fonction ou encore leur champ d'application. Pour injecter un peu de cohérence dans le grand "marché" de la norme, les auteurs proposent d'appliquer une théorie de la corégulation à la responsabilité sociale des entreprises. Ainsi, à l'ère de la mondialisation, de nouveaux modes de régulation ont pris une place prépondérante aux côtés du gouvernant traditionnel, l'Etat. Dans ce cadre, la ligne de démarcation entre le droit public et les initiatives privées s'estompe. La corégulation serait donc un partenariat public-privé de régulation des entreprises qui s'écarte résolument du modèle juridique traditionnel, avec ses forces mais aussi ses faiblesses...(B.B.)

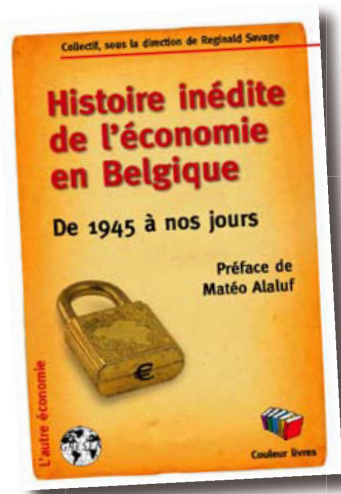
Stéphane Desgain et Oumou Zé (Dir.), "Nourrir la planète : comprendre la souveraineté alimentaire", Bruxelles, Luc Pire, 2008, 126 pages. 15 euros

Alors que réduire l'extrême pauvreté et la faim dans le monde d'ici à 2015 est le premier objectif du millénaire des Nations Unies, il est paradoxal que ces mêmes Etats continuent à promouvoir un modèle agricole libre-échangiste qui "produit" la faim. A l'opposée, le concept de souveraineté alimentaire a été présenté pour la première fois en marge du Sommet de l'alimentation organisée par la FAO à Rome en 1996. Ce terme désigne le droit pour un Etat de définir souverainement sa politique agricole sans déstabiliser les marchés intérieurs des autres pays. Dans ce contexte, l'ouvrage collectif coordonné par la Plate-forme souveraineté alimentaire en Belgique francophone propose une suite d'articles qui dresse un portrait contrasté des dernières évolutions des politiques agricoles et alimentaires au niveau mondial et européen. Dérégulation à l'OMC, obsolescence de la PAC en Europe, domination du modèle de l'agrobusiness sur le secteur, lutte pour la terre en Amérique Latine, dumping sur les prix, les atteintes à la souveraineté alimentaire des peuples ne sont plus à démontrer. En outre, ce livre propose des alternatives au modèle existant pour en revenir à une agriculture familiale, durable et multifonctionnelle. (B.B.)



Couleur Livres

- Rue Lebeau, 4, 6000 Charleroi
- Tél et fax : 071 / 32.63.22
- Courriel : presse@couleurlivres.be
- Site : www.couleurlivres.be



DÉJÀ PARUS CHEZ LE MÊME ÉDITEUR :



Xavier Dupret, Henri Houben, Erik Rydberg
Capital contre travail :
L'offensive sur les salaires
Coll. "L'autre économie" – GRESEA

La propagande sur les coûts salariaux est une des constantes du discours économique dominant. En Belgique, sa dernière expression a pris la forme de "pactes"... de compétitivité, d'entre les générations. Avec pour fonction de faire baisser le coût salarial.

2007 ■ 96 pages ■ Format 13,5*20,5 cm ■ 9 €



Hervé Broquet et Patrick Van Roy
Vocabulaire de l'économie en Belgique

"Enfin un éclairage direct sur la terminologie économique en Belgique ! Précieux, à garder à portée de main."
(Philippe Maystadt)

"Faire rimer économie avec pédagogie, un véritable ouvrage de référence." (Robert Tollet)

4e édition 2007 actualisée et augmentée ■ 176 p. ■ 13,5*20,5 cm ■ 16,90 €



Patrick Feltesse et Pierre Reman
Comprendre la sécurité sociale

Quels sont les fondements et finalités de l'Etat social actif ? Pourquoi et comment s'opposer à la privatisation croissante de la protection sociale ? Comment mieux financer la sécurité sociale ? Pourquoi doit-elle rester fédérale ? Quelles sont les conceptions du modèle social qui s'opposent dans le débat actuel ?...

2006 ■ 232 pages ■ 21*29,5 cm ■ 24 €

VIENT DE PARAÎTRE

**L'AUTRE ECONOMIE : UNE COLLECTION
DIRIGÉE PAR ERIK RYDBERG (GRESEA) :**



Sous la direction de Reginald Savage

Histoire inédite de l'économie en Belgique De 1945 à nos jours

Préface de Matéo Alaluf

Ce livre analyse et présente, chiffres à l'appui, l'évolution et la transformation de l'économie belge et les politiques économiques de nos gouvernements depuis plus de soixante ans.

Du capitalisme industriel au capitalisme financier, quels ont été les impacts sur l'emploi, la redistribution, la sécurité sociale, la dette, les finances publiques et la fiscalité ? Quelles politiques économiques ont-elles été mises en place, quels en ont été les objectifs et les instruments (monétaire, budgétaire et fiscaux, de revenus, d'emploi) ?

Un livre essentiel pour maîtriser les évolutions et les enjeux de l'économie. Une autre façon, critique, de comprendre l'économie d'aujourd'hui.

Ce livre réconcilie "anciens" et "nouveaux" mouvements sociaux. Issus de la CSC, de la FGTB et d'ATTAC, les auteurs confrontent leur expériences et proposent une analyse rigoureuse et accessible au "grand public".

Co-édition Couleur livres-Gresea
Ouvrage collectif sous la direction de Reginald Savage
Préface Mateo Alaluf
Histoire inédite de l'économie en Belgique
De 1945 à nos jours
ISBN:978-2-87003-475-0
152 pages - Format 13,5*20,5 cm - 14 €